

Agde

Journal de la ville



Actu

Inauguration du stade Millet

Le point sur...

L'habitat en Cœur de Ville

Culture

Un atelier BD à la MDS

Somm

N ° 46 • Novembre • Décembre

Hommage

André Bernard, un homme d'engagement
au service de sa villepage 4

Actu

Inauguration du stade Michel Milletpage 5

Musique et ambiance festive
pour l'inauguration de l'Ecole de Musiquepage 8

Les véhicules et outils municipaux
à l'heure du biopage 10

Extension du Centre de Secours :
le chantier a bien avancépage 12

Le Conseil Municipal des Jeunes à la découverte
des Institutions de la Républiquepage 13

Passion

Salon Nautique 2007page 18

Le point sur...

Rencontres du Cœur de Ville. De nouveaux moyens
au service de l'amélioration de l'habitat
et de la réhabilitation immobilièrepage 20

Un Noël magique et médiévalpage 23

Patrimoine

François et Louis Fouquet, Evêques d'Agde ...page 26

Culture

Lockwood, Terzieff et Maurane, des artistes
de premier plan sur la scène agathoisepage 31

Des apprentis dessinateurs réalisent une BD ! ...page 33

Comités de Quartier

Réunions et visites de terrain au programme ...page 37

Libre Expressionpage 38

Au Conseil

Séances des 27 juillet et 1^{er} octobre 2007 ...page 39





Bloc-notes

Cérémonie Patriotique :

Commémoration des Harkispage 42

Compétition : Les Agathois sur la première marche
du podium pour le Championnat de France

de Rame Traditionnellepage 42

Solidarité : 6^{ème} édition des Virades

de l'Espoir sur Agdepage 43

Rencontre : Bienvenue à l'Abbé Yannick Casajus page 43

Vie de Quartier : "Voisins Solidaires",

ces "héros du civisme ordinaire"page 44

Inauguration : Au Cap d'Agde,

retrouvez les Créateurs de Mode !page 44

Distinction : Louis Carrausse décoré

de la Légion d'Honneurpage 45

Tradition : Convivialité et émotion

pour la Fête du Vin Nouveaupage 46

Culture : Le Musée de l'Ephèbe à l'heure

de la "Mythologie animée"page 46

Distinction : Le Club Gymnique Agathois

décroche la certification qualitépage 47

Taxe d'habitation 2008 et Chambres d'hôtes :

Pensez à faire vos déclarations

avant le 31 décembre !page 47

Etat Civilpage 47

LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde • Service Communication • 34306 Agde Cedex • Tél. 04 67 94 62 10 • Fax 04 67 94 62 19 • [http : www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • Directeur de la publication, Gilles D'Ettore • Directeur Délégué, Jérôme Cavailles • Responsable de la Publication, Séverine Hügel-Vrancken • Rédaction, service Communication (Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) avec l'aimable participation d'Hélène Pascual (pages 26-30) • Graphisme, Studio a • Tél. 04 67 01 00 95 • Fabrication et impression, PUBLICEP • Tél. 04 67 15 66 00 • Photos, service Communication (dont Une, Laurent Uroz, mise en forme par Laurent Gheysens) ; Michel Adgé (portrait en page 4) ; Laurent Arnaud (stade en page 5) ; ROA (photo de groupe en bas de la page 6) ; André Huan (licorne, catapulte, ours et cheval en pages 23-24) ; Musée Agathois (pour les clichés réalisés par L. Uroz : portrait et blason en page 26, plan en haut de la page 27, armoiries des Fouquet sur plaid en haut de la page 30) ; Abbaye de Valmagne (photo en page 28) ; Ville de Narbonne (Palais des Archevêques à droite de la page 30) ; MDS (visuels des BD "coups de cœur" en page 36) • Visuels, Crea Ter (plan et perspectives en pages 20-22) ; studio a (fonds des pages 23-25) ; Département Sport, Loisirs, Jeunesse (visuel du cirque en page 25) et Candy Crea (visuel des Rencontres médiévales et féeriques en pages 2, 23 et 48) • Imprimé sur papier 90 grammes • Tirage, 17 000 exemplaires • Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2007 • ISSN 1625-7634

André Bernard, un homme d'engagement au service de sa ville



Le 8 novembre dernier, André Bernard s'est éteint à l'âge de 88 ans. Avec lui, notre ville a perdu l'un de ses plus fervents défenseurs, toujours prêt à la servir et à la promouvoir. Né à Agde le 8 octobre 1919, André Bernard est reconnu, à l'âge de six ans, "Pupille de la Nation", son père, Instituteur à l'École Libre, étant revenu invalide de la Grande Guerre. Élève brillant, il obtient son Bac scientifique en 1937 au Collège d'Agde avant de suivre des études supérieures d'histoire qu'il complète par des études scientifiques en chimie et mathématiques.

Lorsque la seconde Guerre Mondiale éclate, André Bernard décide de s'engager comme volontaire pour servir son pays. Il intègre l'École d'Officiers de Cavalerie de Saumur, puis, devient, en 1940, chef de groupe au groupement n°35 des Chantiers de la Jeunesse Française. C'est durant cette période que sa route croise, dans la région de Saint-Quentin, celle d'un certain Général de Gaulle...

A la fin de la guerre, il quitte l'armée avec le grade de chef d'escadron. Ses actes de bravoure militaire lui vaudront d'ailleurs d'être décoré, en étant cité à l'ordre du corps d'armée. Par la suite, il participera régulièrement aux activités des officiers de réserve, intégrant l'Association Nationale des Officiers Honoraires, dont il fut membre fondateur.

Marié à Jeanne Beziat, qui lui donna deux filles, André Bernard, revenu à la vie civile, fait carrière à Montpellier, au sein de l'Union Régionale de la Coopération Agricole Méridionale, qui assurait la commercialisation des produits provenant d'environ 200 caves des départements de l'Aude,

de l'Hérault et du Gard. Après la cessation d'activités de l'URCAM, il continue quelques temps à son compte le négoce de vins, puis revient à Agde prendre sa retraite.

Une retraite bien remplie puisqu'en 1977, il s'engage en politique avec son ami Claude Cadenat, avec pour seul objectif de défendre une ville à laquelle il était profondément attaché. Le 18 mars, élu avec la liste d'"Entente Républicaine pour la gestion et le progrès de la commune d'Agde", il devient le Premier Adjoint de Pierre Leroy-Beaulieu. Il s'attache alors à mettre de l'ordre dans la gestion de la Ville. Toutefois, opposé à l'installation, au Bagnas, d'un centre d'attraction appelé "Le Verneland" en référence à Jules Verne, il donne sa démission au Maire deux ans plus tard. En mars 1983, c'est sous sa propre bannière : "Unité et Renouveau d'Agde" qu'il brigue les suffrages des Agathois. Mais son score de 19,20 % au premier tour lui apparaît insuffisant pour battre Pierre Leroy-Beaulieu qui, avec un total de 48 %, l'emporte largement au second tour. En 1989, André Bernard s'allie au candidat socialiste de la liste "Agde Unie" et retrouve son poste de Premier Adjoint d'une ville qu'il souhaite continuer à servir.

Là encore, cet homme de conviction, bien décidé à rester fidèle à ses idées et à la mission qu'il s'est imposé, donne sa démission au Maire en pleine séance du Conseil Municipal le 19 décembre 1997. Ce jour-là, en effet, il vote contre le budget, arguant de "*problèmes graves... à régler*" concernant plusieurs dossiers : le golf du Cap d'Agde, le club de tennis de Pierre Barthès, enfin le Robert's Club/Palméria, et estimant par ailleurs "*qu'il faut faire une pause fiscale dans les deux années à venir*".

D'ailleurs, si sa carrière politique l'a amené à œuvrer aux côtés d'hommes de bords différents, c'est qu'André Bernard n'a eu de cesse de défendre, avant toute chose, l'intérêt d'Agde. C'est à lui que l'on doit, notamment, l'acquisition du château Laurens. Après son retrait de la vie politique, il continue à suivre les affaires communales.

Chrétien sincère et fervent, André Bernard a mis également ses compétences au service de l'école privée Notre-Dame ainsi que du Conseil de la Paroisse, dont il fut le trésorier. Attaché au patrimoine historique d'Agde, il soutint tant qu'il le pût l'association de l'Escolo dau Sarret, dont sa femme était l'une des membres actifs, ainsi que le Musée Agathois.

Cet homme compétent, d'une grande ouverture d'esprit et qui a toujours œuvré dans le sens de l'intérêt général, aura su durablement marquer notre ville de son empreinte. A sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Inauguration du stade Michel Millet

Le monde de l'Ovalie à l'honneur



Un nouveau stade et un hommage unanime rendu à un éducateur passionné : Michel Millet

Le monde de l'Ovalie agathois était en fête ce 5 octobre 2007. Et pour cause : le nouveau stade d'honneur du Complexe sportif des Champs Blancs a été ce jour-là officiellement inauguré. De nouvelles infrastructures, un hommage à un éducateur passionné : Michel Millet, qui nous a quittés en 1997, et enfin, la venue de deux équipes prestigieuses sur la pelouse fraîchement plantée : l'AS Béziers contre le Stade Toulousain pour une rencontre d'exception, que demander de plus !

Après que le Député-Maire ait coupé officiellement le ruban aux côtés de la famille de Michel Millet, plus d'un millier de spectateurs ont assisté, en ce début d'après-midi, au choc des deux équipes, qui se préparaient pour la reprise du Championnat.



Jean-Michel Millet recevant un morceau du ruban inaugural des mains du Député-Maire devant sa famille réunie, les dirigeants du ROA et les élus

L'occasion d'avoir un formidable aperçu du rugby moderne : physique et percutant. Bien que privés de leurs internationaux, les Garonnais ont montré toute la force de leur collectif et l'ont emporté sur le score final de 31 à 12.

En ce début d'automne, une nouvelle page de l'histoire du Rugby Olympique Agathois (ROA) s'est donc ouverte ! Agde, ville résolument sportive, a investi pour plus de 4 millions d'euros dans ces deux stades : le premier engazonné, qui va offrir au ROA une aire de jeux de qualité, le deuxième en synthétique nouvelle génération de 65 mm, qui permettra une pratique intensive du football et du rugby. Liliane Bergdoll et Claude Clavel, co-présidents du ROA, sont très satisfaits : *"les stades sont de qualité, les infrastructures fonctionnelles et aux normes puisque nous disposons aujourd'hui de 4 grands vestiaires de 35 m² chacun, de 2 vestiaires pour les écoles, ainsi que de 2 vestiaires destinés aux arbitres et à l'infirmerie. Le bâtiment accueillera également les locaux administratifs du ROA, avec notre club house, une salle de réception et une salle de réunion de 130 m² à l'étage."*



Deux équipes prestigieuses : l'AS Béziers et le Stade Toulousain

Inauguration du stade Michel Millet

Ainsi que l'a ensuite précisé l'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport, non sans avoir souligné en préambule "le rôle essentiel du sport et des bénévoles", "une 2^{ème} tranche de travaux est prévue en 2009 avec la réalisation de tribunes et d'un 3^{ème} stade. Mais auparavant, le Complexe sportif des Champs Blancs s'enrichira de deux nouveaux équipements : un espace pour les sports de glisse, le "skate plaza", et un "bike park" pour la pratique du bi-cross."

Ce fut ensuite au tour de Mme Claudette Millet de prendre la parole. "Michel aurait bougonné, peu enclin aux cérémonies et aux honneurs, préférant l'action et la discrétion mais il aurait tout de même apprécié cet instant. Son nom sera désormais associé aux valeurs de ce sport et de ce club dans lequel il s'est tellement investi pour que vive l'Ecole de Rugby. Le rugby, c'est l'école de la vie. Elle permet aux enfants de devenir adultes et aux adultes de rester des enfants." Jean-Luc Fabre, Président d'honneur du ROA, se souvient quant à lui de Michel Millet comme de "l'indispensable moteur du rugby agathois. Il était humble, généreux, râleur. C'était aussi un homme sur lequel on pouvait toujours compter !"

Le Député-Maire s'est dit lui aussi très satisfait d'inaugurer ce stade dédié au rugby. "Cet engagement, nous l'avons pris auprès de l'ensemble des dirigeants et des bénévoles du ROA pour que les nombreux enfants et adolescents qui pratiquent ce sport en Agde puissent le faire dans les meilleures conditions. En réalisant cet équipement ici, au barycentre du territoire de notre commune, nous avons souhaité favoriser la rencontre de tous les jeunes Agathois autour de l'idéal sportif mais aussi dans un cadre dont l'environnement serait valorisé.

Demain, débiteront les travaux qui permettront la construction du Complexe Aquatique, qui viendra compléter l'ensemble de l'offre éducative et sportive que nous sommes désormais susceptibles de proposer à nos enfants. Et quel plus beau symbole que de baptiser le stade que nous inaugurons aujourd'hui du nom de Michel Millet, cet éducateur exemplaire dont la vie n'était que passion, celle qu'il sut insuffler aux enfants, notamment pour les amener à la pratique du rugby."

Un nouvel hommage à Michel Millet lui a été rendu le lendemain par 300 enfants venus de Vendres, Lespignan, Frontignan, Sauvian, Boujan et Agde afin de fouler cette nouvelle pelouse et de taper comme les grands dans le ballon ovale à l'occasion de la fête des Ecoles de Rugby. Il faut dire que l'engouement des plus jeunes pour le rugby est bien réel.

L'effet Coupe du Monde s'est ressenti dans les clubs et notamment chez les plus jeunes où le nombre de licenciés a littéralement explosé ! Juste un chiffre : l'année dernière, 90 enfants étaient inscrits à l'Ecole de Rugby. Cette année, ils sont plus de 180 licenciés ! La relève est assurée.

L'Ecole de Rugby des Pays d'Agde : pour apprendre de 5 à 15 ans !

A 54 ans, Daniel Andreo est le plus ancien membre du ROA ! Cela fait en effet 39 ans qu'il se donne sans compter pour le club au début en tant que joueur, puis comme entraîneur et maintenant en qualité de Président de l'Ecole de Rugby. "Je n'ai jamais vu un tel engouement. La Coupe du Monde a permis de faire émerger les valeurs éducatives et sportives de ce sport : respect, épanouissement au contact des autres, partage, courage et abnégation, savoir gagner mais aussi perdre... Cette éducation par l'Ecole de Rugby, on la retrouvera dans le comportement de nos jeunes en dehors du terrain, dans la vie de tous les jours". Autour de lui, une vingtaine de bénévoles, tous diplômés ou en cours de formation, se dévouent pour que les enfants puissent apprendre la pratique de ce sport collectif dans les meilleures conditions possibles.

180 jeunes viennent ainsi chaque mercredi jouer au ballon, avec l'espoir pour certains de se hisser au plus haut niveau comme Yannick Nyanga, qui a commencé à 7 ans à l'Ecole de Rugby des Pays d'Agde, et qui est actuellement 3^{ème} ligne du Stade Toulousain et de l'équipe de France, ou encore Julien Jane, qui évolue actuellement à Béziers et s'entraîne au Pôle Espoir à Marcoussis. Mais avant d'en arriver à un tel niveau, tous deux ont fait leurs débuts aux "Premiers Pas", une formule d'initiation qui permet l'accueil des enfants de 5 à 7 ans. La compétition, le classement n'y ont aucune valeur. Seuls le respect des autres, de soi, des règles et le plaisir de jouer avec ses camarades sont importants. Le goûter aussi fait partie intégrante de ce jeu ludique, tout comme la traditionnelle "troisième mi-temps", moment de convivialité et de partage. Devant cet afflux d'inscriptions et avec le souci de proposer le meilleur encadrement possible, les clubs se sont regroupés. Ainsi, 8 clubs du secteur de



Photo de l'Ecole de Rugby du ROA 1992-1993, sur laquelle on peut voir Michel Millet (premier cercle rouge en partant de la gauche), la plupart des dirigeants actuels : Mariano Proivos, Alain Ramond, Jean-Marc Albertos, Daniel Andreo, Max Isidro, Jeannot Bes (de gauche à droite, entourés d'un cercle rouge) ainsi que les joueurs qui sont aujourd'hui dans l'équipe Première... sans oublier Yannick Nyanga (4^{ème} en partant de la gauche), actuellement troisième ligne aile au sein du stade Toulousain



Le but du jeu : aplatir derrière la ligne

Béziers organisent aujourd'hui des plateaux pour 150 jeunes avec plusieurs ateliers d'initiation et de petits matchs à 6 contre 6...

Tous les jeunes de l'Ecole de Rugby sont encadrés par catégories d'âges et participent, pour les plus petits, à des tournois entre les clubs du biterrois et, pour les plus grands, à des rencontres officielles, généralement organisées le samedi. Tout cela demande une organisation méticuleuse gérée de main de maître par René Perilloux et la secrétaire du club, Myriam Montagne. Grâce au travail de tous et aux nouvelles infrastructures situées aux Champs Blancs, qui permettent d'accueillir des plateaux de plusieurs centaines de jeunes, le club est aujourd'hui en cours d'obtention de label auprès de la Fédération.

La cotisation à l'Ecole de Rugby des Pays d'Agde est de 80 € pour l'année. Elle inclut l'assurance, le maillot, le short et les chaussettes, la douche après les tournois, les déplacements, les goûters... et la sortie ou le voyage de fin de saison !

L'Ecole couvre 5 catégories :

• PREMIERS PAS (moins de 7 ans)

Educateurs : Thierry Blayac, Claude Clavel et Tommy Delcausse

Cette catégorie accueille les enfants de 5 à 7 ans qui souhaitent s'initier à la pratique du rugby. L'aspect ludique est privilégié et permet aux enfants de se familiariser avec les règles du jeu et de sa pratique, en toute sécurité. Ainsi, à travers des jeux pré-rugbyistiques, l'enfant apprend à vaincre son appréhension du contact avec le ballon, avec le sol et l'adversaire. Il découvre alors le plaisir de courir, de sauter avec un ballon et de marquer des essais en jouant avec ses camarades.

• MINI POUSSINS (moins de 9 ans)

Educateurs : Christophe Gimeno, Régis Delcourt, Patrice Uteza et Christophe Panis

Cette catégorie accueille les enfants de 7 à 9 ans. Elle permet :

- de finir l'acquisition de l'appréhension du contact (sol, ballon, joueur)
- d'aborder les techniques du plaquage et de la percussion
- d'améliorer l'habileté du jeu à la main et aux pieds
- enfin, de commencer l'acquisition de la prise en compte du partenaire et de la conservation du ballon.



Jeu de mouvement et de pénétration



Les "Premiers Pas" agathois

• POUSSINS (moins de 11 ans)

Educateurs : Serge Vigne, Christophe Perre, Julien Vaysselier et Yves Mangin

Cette catégorie accueille les enfants de 9 à 11 ans et leur permet d'améliorer :

- les connaissances des règles et notamment le hors jeu
- la résistance au contact avec le sol, le ballon, l'adversaire
- le plaquage
- la notion d'avancer en attaque comme en défense
- la perception des espaces libres
- la constitution et la reconstitution d'un barrage défensif

• BENJAMINS (moins de 13 ans)

Educateurs : Jean Sire, Jean Bes et Max Isidro

Quatre grands principes sont à retenir pour cette catégorie :

- le jeu de mouvement (avancer dans les intervalles, soutien dans l'axe et soutien latéral, s'opposer collectivement)
- la gestion des contacts et des luttes (s'organiser dans le blocage et sortir des axes de poussée)
- les lancements de jeu, approches stratégiques : jeu au près, jeu au loin.
- le respect des règles (plaquages et sécurité du joueur).

• MINIMES (moins de 15 ans)

Educateurs : Eric Delcausse, Marc Isard et Thierry Lognos

Catégorie charnière puisque les moins de 15 ans achèvent leur formation au sein de l'Ecole de Rugby et passent en cadets où les résultats sont importants et où les règles, le jeu et l'opposition évoluent.

Quatre grands principes doivent ici être acquis :

- les phases de mouvement (circulation offensive et défensive, jeu pénétrant, jeu déployé, jeu au pied...)
- les phases de fixation : gestion des luttes et contacts avec plaquages blocages, mêlées spontanées et mauls. Respect des règles complémentaires (telles que les hors jeu sur regroupement...)
- les phases ordonnées : mêlées et touches : organisation et conquête, placement et jeu au poste. Coups d'envoi et de renvoi avec placement rôle au poste.
- le respect des règles, de l'arbitre, de l'adversaire, des éducateurs et de soi-même.

► **Le coût des déplacements pour toutes ces catégories est assez élevé. C'est pourquoi une vente de calendriers, une tombola et un loto sont organisés tous les ans. Vous pouvez ainsi aider le club en participant par exemple au loto qui se déroulera le 31 mars 2008 à 15h dans les bars de la Promenade. Pour plus d'infos, tapez www.rugbyagde.fr Tél. 04 67 21 45 66**

Musique et ambiance festive pour l'inauguration de l'Ecole de Musique d'Agde



Barthélémy Rigal, Paule de Roussille, Marie-Rose Thiers, René Privat, Eve Lignon, Louise Blot, Louis Azéma, Philippe Pigassou ou encore Déodat de Séverac, Emile Paladilhe, Maurice André et Hector Berlioz... Les noms de ces onze personnalités, figures locales, régionales et même internationales de la musique française, sont à jamais associés aux différentes salles de l'Ecole de Musique d'Agde, dont l'inauguration officielle a eu lieu le 15 octobre dernier. Et il y avait foule en cette fin d'après-midi, sur la place Conesa, pour découvrir le résultat d'un an et demi de travail, lequel permet aujourd'hui au Directeur de l'Ecole, François Durand, aux professeurs et à leurs 296 élèves de bénéficier enfin d'un outil adapté à la pratique musicale, dans un bâtiment dont l'authenticité a été préservée et valorisée, tout en le dotant de tout le confort moderne.

Qu'il est loin le temps où l'Ecole était installée aux Bains-Douches. A l'époque, en 1985, comme l'a souligné l'Adjointe

au Maire déléguée aux Affaires Culturelles, les élèves étaient au nombre de 80. *"L'année de sa création, en 1984, l'Ecole n'en comptait que 25".* Et ces dernières années, *"faute de place suffisante au Lazaret",* ils avaient même dû être *"répartis dans divers locaux de la Ville"*. Davantage de place donc, ce qui permet d'*"offrir à nos enfants, ainsi qu'aux adultes, l'espace nécessaire à l'étude de la pratique instrumentale et du chant"* mais aussi davantage d'instruments, puisque *"la Ville a également acquis de nouveaux instruments : un quart de queue et un clavecin"*.

Mais au-delà, ce que l'Adjointe à la Culture a surtout voulu retenir et souligner, c'est que *"conjointement à l'ouverture de cette nouvelle Ecole, à la dimension de la Ville d'Agde, c'est grâce à un partenariat avec l'Education Nationale que nous avons abouti dans notre projet de démocratisation culturelle musicale. C'est ainsi que, par l'introduction de la musique à l'école avec les classes à horaires aménagés, nous avons diversifié les possibilités d'accès aux connaissances instrumentales et au chant, tout en favorisant les pratiques collectives. Ces enseignements ne sont pas réservés à une élite mais à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent s'y initier. Nous n'oublions pas non plus d'adresser nos remerciements à l'action des Parents d'élèves des enfants de l'Ecole de Musique, qui nous a permis de relancer les concerts des jeunes musicales de France pour les scolaires. C'est grâce à toute cette synergie autour de la musique, art majeur depuis l'Antiquité, que la Ville d'Agde va retrouver l'éclat et la réputation de sa culture musicale d'antan"*.

Quant au Député-Maire qui, avant de prendre la parole, a souhaité saluer deux hommes en les faisant monter sur



Une foule nombreuse est venue assister à l'inauguration



Ambiance joyeuse pour le couper de ruban

l'estrade : le Directeur de l'Ecole, François Durand et l'Architecte de l'établissement, Gérard Hubert, il a vu dans cette réalisation "un atout supplémentaire pour le Cœur de Ville", lequel est "un enjeu pour l'avenir et le développement de notre commune. Nous disposons d'un patrimoine exceptionnel. Il appartient à chaque Agathois de se l'approprier et de contribuer à sa valorisation. C'est ce que nous avons fait en aménageant l'Ecole de Musique dans un bâtiment ancien, qui a pu être magnifiquement réhabilité. Ce soir, cette inauguration est importante pour nous tous et notamment pour les commerçants de ce quartier, qui croient en son avenir. Elle sera suivie, au deuxième semestre 2008, de travaux d'aménagement de la place Conesa afin de mettre cet espace public en adéquation avec notre nouvelle Ecole de Musique. Cette école est à tous les Agathois et je souhaite qu'elle profite au plus grand nombre".

Avant le couper de ruban officiel, auquel se sont joints de nombreux élus agathois aux côtés du Député-Maire, de son Adjointe à la Culture, de la Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine et du Directeur François Durand, élèves et professeurs se sont succédé sur la scène installée pour un soir sur la place Conesa afin de présenter un aperçu de leurs talents. Puis le Maire et son Adjointe ont dévoilé la plaque portant le nom de Barthélémy Rigal, auteur, avec Jean Bedos, de l'hymne agathois "La Dagtenco", tandis que la Conseillère déléguée au Patrimoine lisait un courrier de sa petite-fille, remerciant la Ville pour cet hommage.

C'est en musique que les Agathois ont enfin levé le verre de l'amitié, pour souhaiter longue vie à la nouvelle Ecole de Musique d'Agde.



Ci-contre et ci-dessus : les élèves, petits et grands, ont célébré cette inauguration en chansons !



Un hommage de la Ville à ses musiciens

Si l'Ecole porte le nom de Barthélémy Rigal, professeur de piano, directeur de la symphonie de l'Orphéon et surtout, compositeur de "La Dagtenco", l'hymne de la cité d'Agde, "dont peuvent s'enorgueillir les Agathois car peu de villes peuvent se flatter d'en posséder un", ainsi que l'a fait remarquer l'Adjointe déléguée à la Culture, il n'est pas le seul à qui la Ville rend ici hommage, puisqu'elle a tenu à saluer aussi "d'autres Agathois et Agathois qui se sont distingués dans notre commune par leur amour pour la musique" et qui, pour certains, ont même "porté leur renommée au-delà d'Agde".

Ainsi, la salle de saxophone et flûte a été baptisée "salle Paule de Roussille", une vieille dame très aimée qui donnait des cours de piano pour subvenir à ses besoins.

La classe de solfège et violoncelle a quant à elle été dénommée "salle Marie-Rose Thiers", en hommage à une musicienne très accomplie, qui fut à la fois professeur de piano et organiste et enseigna de nombreux instruments : le piano, l'orgue, l'accordéon et le violon. A l'époque du cinéma muet, elle accompagna même les films. Cette grande dame pratiquait aussi le jazz et participait avec enthousiasme à l'animation de la vie agathoise (elle était à la fois Présidente de la fanfare du Réveil Agathois et du groupe artistique et musicienne dans l'orchestre Villa au foyer agathois), ce qui ne l'empêcha pas d'être également une artiste lyrique accomplie. Elle obtint ainsi, en 1952, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales du Ministère de l'Education Nationale.

Autre personnalité, autre salle : René Privat, instituteur à Agde et chef d'orchestre de l'Orphéon Agathois, donne son nom à la classe percussions et harmonie.

Eve Lignon associe le sien à la classe violon et clavecin. Celui qui fut Président d'honneur du Bel Canto d'Agde, fit une carrière lyrique en qualité de premier ténor de l'Opéra Comique de Paris et se produisit dans les plus grandes villes de France ainsi qu'à l'étranger.

La classe de chant porte le nom de Louise Blot, cantatrice de l'Opéra Garnier et épouse d'Emmanuel Laurens, propriétaire du château éponyme situé sur Belle Ile.

La classe de piano s'appelle quant à elle "salle Louis Azéma", en référence à l'un des trois talentueux frères et artistes agathois. Sculpteur, peintre, celui-ci fut aussi musicien et chanteur à l'Opéra de Paris, premier prix de chant de première basse à l'Opéra Garnier et à l'Opéra Comique.

Enfin, la classe piano et musique de chambre rend hommage à celui qui créa l'Ecole de Musique à Agde en 1984 et en fut le Directeur jusqu'en 2004 : Philippe Pigassou, lequel enseigne toujours à Agde et à Sète. "Nous lui adressons toute notre reconnaissance et notre respect pour son investissement" devait souligner l'Adjointe à la Culture. En dehors de ces sept personnalités agathois, les autres noms retenus sont ceux de figures régionales, liées à la culture lyrique : Déodat de Séverac, compositeur languedocien, dont on peut retenir les œuvres pour piano et de musique pour le théâtre, Emile Paladilhe, compositeur montpelliérain d'opéra comique qui fut le plus jeune Prix de Rome, trois ans après Bizet et Maurice André, grand trompettiste originaire d'Alès, à la carrière internationale. Enfin, le dernier, et non des moindres, n'est autre que le célèbre compositeur français Hector Berlioz, qui est connu internationalement pour ses œuvres les plus célèbres : la Symphonie Fantastique, Roméo et Juliette et la Damnation de Faust.

Les véhicules et outils municipaux à l'heure du bio !



Jean-Yves, Denis, Fabrice, Patrick, Cathy et Raymond, la dynamique équipe du Garage

La protection de l'Environnement est devenue pour nous tous, citoyens responsables, une préoccupation majeure dans notre vie de tous les jours. La Ville d'Agde, elle aussi, depuis de nombreuses années, montre l'exemple avec des actions déterminantes pour un meilleur respect et une valorisation de son patrimoine naturel : la protection et la restauration des plages, la création de déchèteries et la mise en place du tri sélectif, la modernisation et l'extension de la station d'épuration, qui participe grandement à la préservation de la qualité de nos eaux de baignade... Aujourd'hui, elle va plus loin en utilisant des huiles et des graisses bio-dégradables pour tous ses bateaux, engins de travaux publics et véhicules de plages. Le Garage Municipal est en cela le premier en France !

Une équipe dynamique

L'équipe du Garage Municipal est constituée de Patrick, Responsable du service et de quatre mécaniciens compétents : Raymond, Fabrice, Daniel et Jean-Yves, aidés dans leur travail par un magasinier, Denis, et une secrétaire, Cathy.

Tous sont conscients de l'impact de la pollution sur notre environnement.

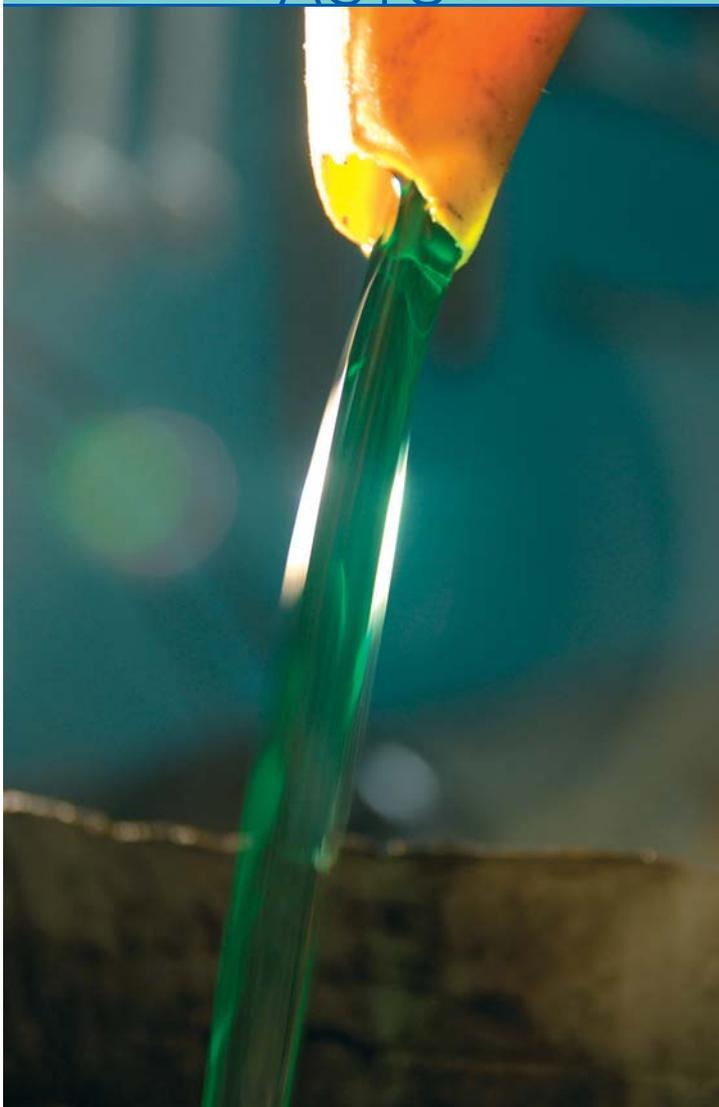
Ils s'occupent de l'entretien général de 160 véhicules roulants (dont 4 poids lourds et 1 porteur-char), de 40 engins de chantiers (tracteurs, tractopelles, cribleuses...), d'une vingtaine de deux-roues et de plus de 200 petits matériels (tronçonneuses, débroussailluses, scies à sol, marteaux piqueurs...), sans oublier les bateaux des Postes de Secours, du Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale, de la nouvelle barge, etc.

Le bio, du sable au bitume

Tout le monde a pu faire cette expérience en montant sur un bateau à moteur deux temps : cela sent toujours un mélange huile-essence pas très agréable ! Sans compter que le bateau laisse dans son sillage une traînée bleue argentée, un peu comme une signature déposée par l'homme dans les eaux limpides de la mer.



Vidange bio de la nouvelle barge municipale



Le Garage Municipal s'est penché sur ce problème et utilise aujourd'hui, pour tous les zodiacs des Postes de Secours, des huiles bio-dégradables constituées d'huile à base végétale et d'améliorants de performance.

Après les bateaux, le Garage Municipal s'est attaqué aux cribleuses et dameuses de plages. En effet, ces engins laissaient, de temps en temps, de petites boules de graisses sur la plage, ce qui était du plus mauvais effet. De plus, un flexible sur les transmissions hydrauliques et mécaniques



L'une des cribleuses, dont s'occupe le Garage, sur la plage Richelieu



pouvait se rompre et laisser une tache indélébile. Du coup, tous les engins de travaux publics ont été équipés de lubrifiants York, le fournisseur reconnu pour son engagement environnemental après le contrat passé pour désensabler le Mont Saint Michel. Ces lubrifiants sont écologiques, performants et de surcroît, économiquement rentables.

Actuellement, une réflexion est en cours pour renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules électriques. Silencieux, sans émission, très peu énergivore, ils cumulent en effet les avantages avec en prime, zéro pollution. Jusqu'à présent, le seul gros inconvénient de ces véhicules verts était leur faible autonomie (100 à 140 km maximum). La recherche s'est donc portée sur la mise au point de batteries à grande capacité prenant moins de place. Ces batteries nouvelle



génération, les batscap, sont aujourd'hui au point mais le coût de ces véhicules reste encore assez élevé. Alors, en attendant leur baisse, un autre projet vise à renouveler une partie du parc avec des voitures hybrides essence-GNV (ou Gaz Naturel pour Véhicules, parfois aussi appelé CNG, pour Compressed Natural Gas).

Le gaz naturel utilisé est le même que celui qui alimente votre plaque de cuisson, contrairement au GPL, qui est un dérivé du pétrole. Pour ouvrir une station service, "il suffit" de se brancher sur le réseau et de compresser le tout à 200 bars. Le Garage Municipal pourrait ainsi pourvoir en gaz tout le parc automobile. Il existe déjà en France plus de 7 000 véhicules qui roulent au GNV dont plus de 1 600 bus.



Ci-contre et ci-dessus : entretien et graissage des engins à l'aide des lubrifiants York

Extension du Centre de Secours : le chantier a bien avancé



Vue de l'extension

La saison estivale n'a pas été synonyme de congés pour les ouvriers travaillant sur le chantier de l'extension du Centre de Secours d'Agde, qui n'ont pas chômé à l'ombre d'un pilier ! C'est en tout cas le constat général de la délégation constituée d'élus et de techniciens du bâtiment qui s'est retrouvée le 13 septembre dernier pour une visite de l'agrandissement du bâtiment.

Conduit par le Député-Maire, entouré du Président du SDIS, du Président du SIVOM du Canton d'Agde et du Chef de Centre, le Capitaine Bonnafoux, le groupe a pu se rendre compte de l'état d'avancement des travaux du nouveau bâtiment, lequel mesurera 60 mètres sur 6 et comptera, sur ses deux niveaux, pas moins de 13 chambres d'une capacité de 3 lits chacune, complétées de sanitaires aux deux étages, d'un réfectoire, d'une cuisine et d'une salle de musculation. Le Centre de Secours risque de faire bien des envieux dans les autres casernes du département !

Le constat ne s'arrête pas là puisqu'il était également question de vanter les mérites d'une extension qui sera, à terme, esthétique aussi que confortable et qui permettra aux équipes d'intervention de gagner en réactivité, avantage non négligeable en cas d'urgence.

Le Député-Maire était, en cette fin de visite, très satisfait - une satisfaction du reste partagée par tous - cette extension

étant synonyme pour lui "d'un excellent travail en commun et d'une parfaite entente entre tous les partenaires". Un projet d'une année de travail "vite fait, bien fait !" comme l'a fait remarquer à son tour le Président du SDIS.

Moins de deux mois après cette visite, la deuxième tranche de l'opération est en cours avec l'achèvement du clos, composé des menuiseries aluminium et du couvert, qui comprend l'étanchéité. Cette partie des travaux concerne plus spécialement les aménagements intérieurs.

Ainsi, le doublage des murs est déjà visible tout comme le cloisonnement des espaces chambres et vestiaires au feu. Concernant la menuiserie bois, les huisseries ont été posées au niveau des cloisons de doublage tout comme les bâtis au niveau des murs de refend (c'est-à-dire les murs de séparation à l'intérieur de la structure) afin de ne pas négliger l'acoustique. Côté électricité, l'incorporation des boîtiers et des gaines dans le doublage a été réalisée. La plomberie et le chauffage sont eux aussi achevés, les chemins de câbles ayant été installés tout comme le réseau de climatisation réversible et l'eau chaude-eau froide. Il ne reste maintenant plus qu'à relier les capteurs solaires situés sur la toiture au ballon d'eau afin de bénéficier comme prévue d'une énergie propre, respectueuse de l'environnement. Les travaux devraient s'achever dans les délais impartis avec une remise des clés fin mars 2008.

Le Conseil Municipal des Jeunes à la découverte des Institutions de la République



Visite de l'Assemblée Nationale avec le Député-Maire. Découverte de la bibliothèque "puis nous gagnons la cour centrale. Elle est très belle. C'est le moment pour la photo de groupe"

C'est en mai 2004 que le premier Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour. Elus pour une durée de deux ans, les jeunes Conseillers jouent un rôle important dans la vie de leur Cité. En tant que porte-parole et représentants de la jeunesse agathoise, ils sont force de propositions et ont un véritable pouvoir décisionnel. Tout au long de leur mandat, les jeunes élus suivent des formations ponctuelles d'éducation civique et débattent ensemble sur des sujets de société et d'actualité.

La découverte des institutions leur permet de mieux comprendre ce qu'est la notion de service public. C'est dans ce cadre que, durant les vacances scolaires de la Toussaint, ils sont partis à Paris, du 29 au 31 octobre, visiter les



Eloïse, Sarah, Eléonore, Solenn, Clémence, Livio, Yannick, Sébastien, Amélie, Alan, Caroline, Florian, et Pauline en route pour Paris. Certains d'entre eux n'avaient jamais pris le train ou encore eu la chance de voir la capitale !



"C'est sous la pluie que nous gagnons notre magnifique hôtel situé dans le Marais, après les premières joies du métro parisien et les règles imposées pour ne perdre personne. Chacun étant responsable de tous, nous sommes en binôme afin que chacun s'inquiète toujours de son chacun ou de sa chacune"



L'Arc de Triomphe.
"Cette arche est grandiose" Livio
"Nous pouvons admirer les célèbres avenues partant du cœur de la place de l'Etoile. Le brouillard et la pluie ne nous empêchent pas de trouver ce spectacle merveilleux" Sarah
"Nous n'avons malheureusement pas trouvé le trésor de Napoléon 1^{er} en haut de l'Arc de Triomphe, mais certains se sont empressés de perdre le leur dans l'achat de souvenirs !" Yannick

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le groupe devant la tombe du soldat inconnu
"Comment la flamme peut-elle être si intense alors qu'il pleut ?" Amélie



"Au Sénat, nous sommes accueillis par le Sénateur-Maire dans le Salon d'Honneur. Nous sommes absolument émerveillés par la splendeur des lieux. L'ambiance est feutrée, tranquille"

deux chambres du Parlement, l'Assemblée Nationale et le Sénat, accompagnés des Adjointes au Maire délégués à la Jeunesse et au Sport, aux Affaires Scolaires et de la Conseillère Municipale déléguée à l'Aide d'Urgence.

Le lundi, premier jour de leur voyage, c'est sous la pluie que les jeunes élus ont découvert Paris ! Leur visite a commencé par le monumental Arc de Triomphe, dont ils ont gravi les 284 marches pour mieux admirer la perspective qui s'ouvre du Louvre jusqu'à l'arche de La Défense. Ils se sont ensuite recueillis devant la tombe de soldat inconnu, située sous le monument. Le lendemain matin, direction le Sénat où le Sénateur-Maire de Béziers les a reçus. L'occasion de lui poser de nombreuses questions sur son rôle de Sénateur et sur la gestion de ses emplois du temps. Après cet échange enrichissant, ils ont quitté la salle Vaugirard, traversé la grandiose salle des Conférences pour rejoindre la salle Clémenceau où se tenait un forum organisé par l'UNICEF et le réseau des "Villes



Rencontre avec le Sénateur-Maire de Saint-Chinian. "Il nous demande des nouvelles de notre Député-Maire, serre la main de tous et nous conduit vers la bibliothèque. Une vraie merveille !"



La salle Clémenceau où se déroule le forum organisé par le réseau des "Villes amies des enfants" et l'UNICEF

amies des enfants", dont fait aujourd'hui partie Agde, sur le thème : "les droits de l'enfant, quel rôle pour les villes ?". Au terme d'une première table ronde sur la non-discrimination, nos jeunes élus ont fait une pause bien méritée dans les Jardins du Sénat avant de s'attabler, pour le déjeuner, dans les Salons Boffrand, décorés de lustres et de glaces qui les ont fort impressionnés. Le programme de l'après-midi était lui aussi bien rempli. Tout d'abord, retour au forum pour un débat sur le thème de la participation et l'écoute des jeunes, puis rencontre avec le Sénateur-Maire de Saint-Chinian qui leur a fait découvrir différents lieux du Sénat : la bibliothèque, la salle du Livre d'Or, qui était la chambre d'apparat



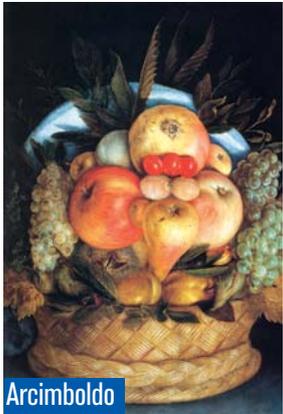
Après la descente des Champs Elysées, direction le Palais de l'Élysée. Eléonore et Solenn trouvent que c'est très beau mais elles ne voudraient pas y vivre : "c'est bien trop grand". "La porte principale est majestueuse et les gardes en uniforme sont impressionnants" Sarah



Dans les jardins du Luxembourg. "Barbe à papa, gâteaux, chocolat chaud... Alors que certains s'assoient et profitent du charme des lieux, nous grimpons dans les jeux d'enfants !" Solenn, Livio, Eléonore et Amélie



Déjeuner dans les salons Boffrand. "De grandes tables rondes sont nappées de blanc et dressées avec un tas de couverts dont nous ne comprenons pas très bien à quoi ils servent ! Heureusement, un très gentil maître d'hôtel nous rassure et nous explique leur usage, tout au long du repas. Nous mangeons des plats divins que nous ne connaissons pas". Pauline
"Un serveur nous remplit nos verres dès qu'ils sont vides... nous n'avons jamais connu autant de luxe. Nous sommes gênés" Sébastien



Arcimboldo

de Marie de Médicis et enfin l'hémicycle. Les membres du CMJ ont été émerveillés devant la beauté des décors. Eugène Delacroix y est pour quelque chose ! La fin de la journée a été dédiée à la culture et plus particulièrement à la visite de l'exposition de Giuseppe Arcimboldo au Musée du Luxembourg.

Après un repos bien mérité, les jeunes se sont rendus le mercredi matin à l'Assemblée Nationale, où



La bibliothèque du Sénat



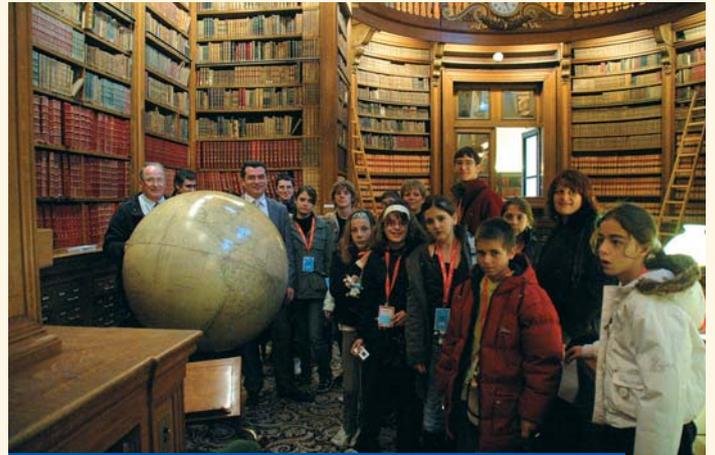
La salle du Livre d'Or



L'Assemblée Nationale.
"8h15, nous grimpons au 3^{ème} étage de l'Hôtel de la Questure dans un superbe appartement où trois belles tables sont dressées. C'est un énorme et délicieux petit-déjeuner qui nous attend"

leur Député-Maire les a reçus autour d'un convivial petit-déjeuner. Ils ont eu tout le loisir de le questionner sur son rôle et c'est très clairement qu'il leur a expliqué toutes les missions d'un député, la gestion de son emploi du

temps, le travail qui était effectué en commission... Il leur a ensuite fait visiter une partie de l'Assemblée dont la somptueuse bibliothèque et pour finir les jardins et la cour centrale, où tous ont pris la pose pour immortaliser l'instant. Puis, le Député a rejoint l'hémicycle tandis que les membres du CMJ l'observaient depuis le "poulailler", où le silence et la discrétion sont de rigueur. Ils ont en effet été autorisés à assister durant trois quarts d'heure à la séance parlementaire.



"Nous suivons ensuite notre Député-Maire dans les méandres des couloirs de l'Assemblée, jusqu'à la bibliothèque presque aussi belle que celle du Sénat"

Enfin, en avance sur leur planning, les jeunes Conseillers d'Agde ont eu le temps de se rendre au pied de la majestueuse et incontournable Tour Eiffel. Après le déjeuner et avant de reprendre le métro pour rejoindre la Gare de Lyon, ils ont eu le plaisir d'embarquer sur un bateau mouche et de pouvoir ainsi admirer, tout en voguant tranquillement sur la Seine, les plus beaux ponts et monuments de Paris.

Pour tous, ce séjour a été riche en découvertes et ils ne sont pas prêts d'oublier leur voyage !

Après les instances nationales, place aux institutions locales. Ainsi, de retour à Agde, les jeunes élus du CMJ ont poursuivi leur formation par une visite des services municipaux, les 5 et 6 novembre, afin de mieux comprendre la notion de service public, ses contraintes, ses obligations et parfois ses difficultés.

Le Conseil Municipal des Jeunes



Avant une photo souvenir en salle des Conférences, le Sénateur-Maire explique à nos jeunes Conseillers en quoi consiste son travail

Les ressources humaines, les services techniques, l'administration générale... ils ont rencontré, au cours de ces deux jours, chacun des responsables de services, qui leur ont expliqué brièvement leurs principales missions et objectifs. La pause déjeuner a eu lieu au foyer du "Jardin de la Calade" où les membres du CMJ ont pris leur repas avec leurs aînés. Ces rencontres intergénérationnelles sont toujours très enrichissantes pour les jeunes Conseillers. Le lendemain, ils se sont rendus aux ateliers municipaux, à la réserve du Bagnas, au Grand Clavelet où ils ont rencontré le personnel de la Brigade équestre, puis à l'association du Chat Agathois avec laquelle ils ont monté le projet des "Chat'LM" (Chats Libres en Maisonnée). Ils ont profité de l'occasion pour aller découvrir sur le site du Mas de la Clape l'implantation du second "Chat'LM", après celui déjà installé au Cap d'Agde.

La semaine a pris fin, pour nos jeunes élus, par une Assemblée Plénière qui s'est tenue le vendredi 9 novembre dans la salle



Photo souvenir avec Huguette au Foyer de la Calade

du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville. Présidée par le Premier Adjoint au Maire, cette Assemblée a permis aux membres du CMJ de présenter à leurs aînés leurs projets et leurs actions, en cours et à venir. Les jeunes Conseillers



Pause déjeuner au Foyer de la Calade, au cours de laquelle les élus du CMJ ont pu dialoguer avec leurs aînés

Découverte des ateliers municipaux. L'occasion pour Michel Fuster, tailleur de pierre, de parler avec nos jeunes élus de son travail



avaient invité pour l'occasion des jeunes de l'Institut Raymond Fages qui portent un projet intitulé "10 000 briques pour une école" et pour lequel une subvention a été demandée. A l'ordre du jour de cette séance, les questions étaient diverses : la candidature de Yannick Maillot, membre du CMJ, en tant que Jeune Ambassadeur de l'UNICEF, deux reportages sur les projets "Côte d'Ivoire 2007" et "Un Goûter pour Mada 2007", la présentation du projet définitif du "skate plaza" des Champs Blancs, le projet des "Jardins solidaires de Belle Ile", la campagne de sensibilisation au "Mieux vivre ensemble" ou encore l'action sur "la journée pour l'environnement".

Du côté des nouveaux projets qui ont été validés ce soir-là, on a pu découvrir l'action des jeunes de l'Institut Raymond Fages, la mise en place d'un pigeonnier pour réguler la population des pigeons en Cœur de Ville, action intitulée "Des pigeons et des hommes", le "Plan propreté" à engager aux abords des enseignes de restauration rapide situées près du Lycée et du Collège P.E. Victor, l'amélioration de la signalétique de la piste mixte longeant la Plage Richelieu, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables, la mise en place du second Chat'LM, l'action "Mon chien est propre, je suis propre", un projet de mise en place de poubelles



Rencontre avec l'association du Chat Agathois, avec laquelle le CMJ a créé le projet "Chat'LM", dont une deuxième réalisation va voir le jour du côté de La Clape



Les membres du CMJ lors de l'Assemblée Plénière du 9 novembre



maritimes, enfin une mise à l'étude sur la création d'une zone de kite surf sur l'une des plages de la ville. Les différents Adjointes et Conseillers Municipaux présents à l'Assemblée ont donné un avis sur les questions soulevées. Tous les projets ont été adoptés à l'unanimité. A l'issue des votes, Sarah Calvet, membre du CMJ, a lu le compte-rendu réalisé par les jeunes sur leur voyage à Paris !

Ce début du mois de novembre aura donc été particulièrement passionnant pour tous nos jeunes élus qui verront leur mandat prendre fin en mai 2008, date à laquelle auront lieu de nouvelles élections afin d'élire le prochain Conseil Municipal des Jeunes.

Salon Nautique 2007

Le succès incontestable d'un événement désormais incontournable



Plus de 50 000 visiteurs sur 4 jours

Si la recette du Salon Nautique est simple : attirer tous ceux que la mer passionne ou tout simplement intéresse, force est de constater qu'elle fonctionne à merveille. En effet, cette année, le Salon a largement dépassé les attentes de ses organisateurs en termes de fréquentation ! Ce sont ainsi plus de 50 000 personnes qui l'ont visité au cours des quatre jours de ce long week-end de Toussaint et ont pu pleinement partager leur amour de la mer.

Les exposants sont repartis totalement satisfaits, notamment par le nombre de ventes enregistrées, avec une offre de départ d'environ 500 embarcations. Pour la petite histoire, le constructeur breton des "Gazelles des Sables" (modèle en polyester de 2,70 mètres de long, construit dans un souci de respect de l'environnement et représentant un magnifique thonier au 8^{ème} de sa taille) a enregistré 12 commandes fermes. Il n'avait jamais vu ça !

Il faut dire que le Salon, qui en est aujourd'hui à sa 8^{ème} édition, propose une offre complète, qui plus est au moment le plus opportun de l'année, celui où les navigateurs, quel que soit leur niveau, envisagent le plus souvent de changer de bateau... pour un modèle plus grand. De plus, entre neufs et occasions, il y a de fortes chances de trouver à satisfaire ses désirs, selon son budget. De la "Gazelle des Sables" au bateau de 21,60 mètres doté, à son bord, de tout le confort moderne

et des dernières technologies, il y avait de quoi admirer, visiter et acquérir.

Mais le Salon Nautique d'Automne, ce n'est pas que des bateaux. Tout ce que le monde marin a à offrir y est présent et tient stand : équipementiers, associations, libraires (une nouveauté 2007), mais aussi chausseurs et fabricants de vêtements, experts, représentants de ports à sec et prestataires de services en tous genres (gardiennage, entretien, peinture), sans oublier, bien sûr, les sociétés locales installées à demeure sur le site capagathois. Par ailleurs, un programme d'animations a permis, tout au long de ces quatre jours, de mieux appréhender la mer au travers

d'expériences vécues et évoquées au cours de conférences : le voyage avec le jeune Agathois Lucas Delcourt, venu décrire son périple de 10 mois en Méditerranée et en Mer Rouge ; l'exploit avec celle, très attendue, de la navigatrice Maud Fontenoy sur son tour du monde en solitaire à la voile ; l'environnement avec l'ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde)... Pour les plus jeunes, les courses de voiliers miniatures sur grand bassin ont remporté un franc succès et peut être fait naître des vocations.



Une marraine de charme : la navigatrice Maud Fontenoy



Ambiance musicale assurée !



Capitaine Pic : un bassin, des modèles réduits et la pédagogie souriante de Gilles pour que les enfants comprennent comment navigue un voilier !

Jeudi 1^{er} novembre à 16h, le Salon a été officiellement inauguré par sa marraine : Maud Fontenoy, laquelle a coupé le traditionnel ruban tricolore en compagnie du Député-Maire d'Agde, de Jean-Louis Guerry, le Président du Comité d'Organisation du Salon Nautique, de Marie-Christine Bousquet, Conseillère Régionale et de plusieurs représentants du Conseil Municipal.



Le jeune Agathois Lucas Delcourt, venu raconter son voyage à bord de la Baleine Blanche

Jean-Louis Guerry a rappelé combien la mer est importante pour la ville "en termes d'emplois et de possibilités de développement économique". Il a dit aussi toute sa satisfaction quant au développement du Salon Nautique, qui "est devenu en 8 ans seulement le salon prépondérant de la Méditerranée française, grâce à l'enthousiasme de ses partenaires. Preuve en est la venue des constructeurs de bateaux qui étaient auparavant représentés par des vendeurs et qui désormais se déplacent

eux-mêmes. Ce Salon possède enfin un grand potentiel qu'il nous faut encore développer". Pour finir, le Président du Comité d'Organisation a souhaité la bienvenue à Maud Fontenoy, qui a accepté d'être la marraine de l'événement. Celle-ci a exprimé à son tour "tout le plaisir que je ressens à être ici. Je suis de Meaux et quand il m'a été proposé de venir au Cap d'Agde, je n'ai pas hésité. Comment aurais-je pu résister à l'appel d'un bout de bleu ? La surprise, ici, c'est le succès de ce Salon - je ne m'y attendais pas - et je goûte particulièrement le bonheur de voir tant de personnes dans cette ambiance d'amour de la mer. C'est un réel plaisir de partager cette journée avec vous et de voir autant de gens s'approprier un bout de cette mer qui nous est chère à tous". La navigatrice a poursuivi sur un mode plus écologique, un combat cher à son cœur, et à l'exemple de son tour du monde, a expliqué son action éducative auprès des enfants : "il faut rester à contre-courant en recherchant des modes de consommation plus responsables. Les enfants sont très réceptifs dans ce domaine et c'est par eux que le message passera auprès des adultes. En fait si vos enfants vous embêtent avec le tri sélectif, c'est un peu à moi que vous le devez..."

Le Député-Maire a ensuite pris la parole, remerciant Maud Fontenoy pour sa présence, "vous qui êtes un exemple de dépassement de soi et de courage. Nous sommes tous ici

particulièrement admiratifs devant les exploits que vous êtes parvenue à réaliser dans un environnement aussi hostile que peut l'être l'océan". Il a ensuite remercié "tous ceux qui aiment la mer et qui viennent visiter ce Salon pour se donner une part de rêve ou se donner les moyens de la partager. Cette manifestation d'après-saison est devenue l'une des plus importantes du genre en France et c'est une fierté pour tous ceux qui en font le succès et qui, année après année, organisent ce Salon et y insufflent de nouvelles idées". Puis reprenant le thème de l'écologie cher à Maud Fontenoy, il a tenu à rappeler quelques-unes des actions engagées dans ce domaine car "la mer est révélatrice de nos habitudes. Ainsi, le Port du Cap d'Agde a été l'un des premiers à initier, dans ses bassins, l'opération Port Propre avec des investissements qui ont permis, par exemple, de récupérer les eaux de lavage des coques de bateaux ou celles des fonds de cales. Ce Salon est aussi une vitrine du savoir-faire agathois en termes d'organisation, mais aussi en termes de gestion des anneaux. La commune en compte aujourd'hui près de 3 000 et les derniers amarrages installés sont, à ce jour, uniques en France avec les pontons mobiles qui offrent un gain de place conséquent tout en répondant à une volonté de forte modernisation du Port. Ainsi, le Cap d'Agde vous offre de quoi vivre pleinement votre passion de la mer". Effectivement, ce Salon aura bien été une occasion de vivre "pleinement" la mer. Une expérience à renouveler dès l'année prochaine, même date, même lieu.

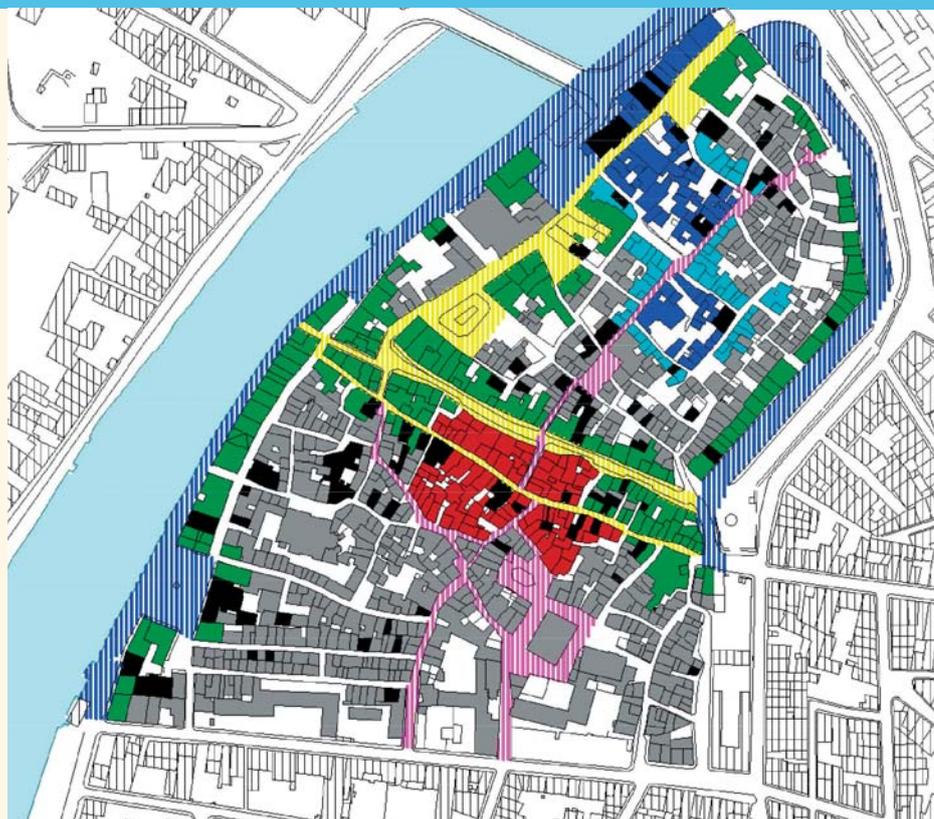


Couper de ruban officiel le 1^{er} novembre à 16h

Rencontres du Cœur de Ville



De nombreux riverains, propriétaires et locataires, sont venus assister à la réunion le 22 octobre en Maison du Cœur de Ville



Plan du Cœur de Ville sur lequel on peut voir les axes stratégiques concernés par le projet urbain ainsi que les zones d'intervention sur le bâti ancien

Axes stratégiques du projet urbain

- Axes commerciaux
- Axes de redéploiement
- Quais et promenade

Intervention sur le bâti ancien

- Immeubles "vitrines"
- Edifices menaçants ruine et éradication de l'habitat indigne
- Ilôts centraux
- Ilôts initiaux
- Immeubles en vis-à-vis des ilôts

Cœur de Ville. Enfin, des offres de logements de grande qualité nous permettront de valoriser le patrimoine historique de ce quartier.

Le Cœur de Ville est un quartier difficile mais nous allons le rendre plus attractif en améliorant globalement son image.

Notre intervention portera à la fois sur le bâti et sur les espaces publics. Nous avons un "atout cœur" : notre patrimoine historique. Enfin, nous allons soutenir les propriétaires vivant sur place en les aidant à réhabiliter leurs biens et encourager l'accession à la propriété. Nous prendrons le temps qu'il faut afin que les Agathois puissent se réapproprier peu à peu leur centre ville".

A cette fin, la Ville et la

Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée ont mis en œuvre des moyens conséquents. Les quatre dispositifs retenus portent sur une action façade, une OPAH-RU, des mesures visant à favoriser l'accession à la propriété via des logements neufs, enfin un PRI renforcé.

De nouveaux moyens au service de l'amélioration de l'habitat et de la réhabilitation immobilière

“ Réhabiliter le Cœur de Ville, se concerter, prendre le temps, se donner les moyens...” tels ont été les mots répétés par le Député-Maire à la centaine d'Agathois, résidents ou propriétaires, venus, le lundi 22 octobre assister en Maison du Cœur de Ville à la deuxième rencontre sur l'aménagement de notre ville.

Le Député-Maire a ouvert cette réunion en rappelant l'enjeu majeur que représente aujourd'hui le problème du logement. "La Ville doit pouvoir répondre à l'ensemble des besoins en logements par une offre diversifiée et de qualité. C'est pourquoi nous souhaitons développer à la fois une offre locative à loyer modéré pour ceux qui rencontrent des difficultés pour se loger, en particulier les jeunes Agathois, et une offre locative à loyer libre ou intermédiaire, afin d'élargir la gamme de l'habitat en

Une action façade sur les immeubles "vitrines"

L'objectif est d'accélérer l'embellissement des façades sur les axes stratégiques (les Quais, l'Îlot du Bout du Pont, les rues de l'Amour, Jean Roger, Bages, Muratet et la Promenade) en valorisant le patrimoine ancien du quartier. Afin d'inciter les propriétaires et de favoriser une action rapide sur les secteurs prioritaires, les aides vont être renforcées. Ainsi, le taux de subvention sera doublé pendant les 18 premiers mois de l'opération pour les immeubles situés sur les axes stratégiques (le secteur des Quais-rue de la République-Îlot du Bout du Pont puis les rues de l'Amour et Jean Roger et enfin le secteur Bages-Muratet-Promenade), soit 30 % du montant des travaux

non plafonné (au lieu des 15 %), ce qui correspond à une aide moyenne de 7 000 € par immeuble. Les 18 mois suivants, la subvention ne sera plus majorée et le régime général de 15 % s'appliquera, avec un montant des travaux plafonnés à 7 500 € TTC. Passé ce délai, les propriétaires auront une obligation de travaux.

Des aides renforcées pendant 18 mois dans le cadre de l'OPAH-RU

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain a pour objectif de libérer les potentialités en logements du Cœur de Ville en réhabilitant le bâti ancien inconfortable, dégradé et insalubre, en développant l'offre locative de qualité à loyers modérés et en aidant les propriétaires occupants et les accédants modestes à améliorer leur résidence principale. L'opération vise d'autre part à participer à la diversification de l'offre de logements. Pour cela, le dispositif a été renforcé pour les propriétaires occupants à ressources modestes par une aide complémentaire de la CAHM doublée (10 % au lieu des 5 % actuels). Le montant de l'aide totale, plafonnée à 6 500 €, peut varier de 45 % à 50 % du montant total des travaux en fonction du niveau des ressources. Si le niveau d'insalubrité voire de péril du bâti est déclaré, l'aide pour les travaux sera alors de 70 % plafonnée à 21 000 €.

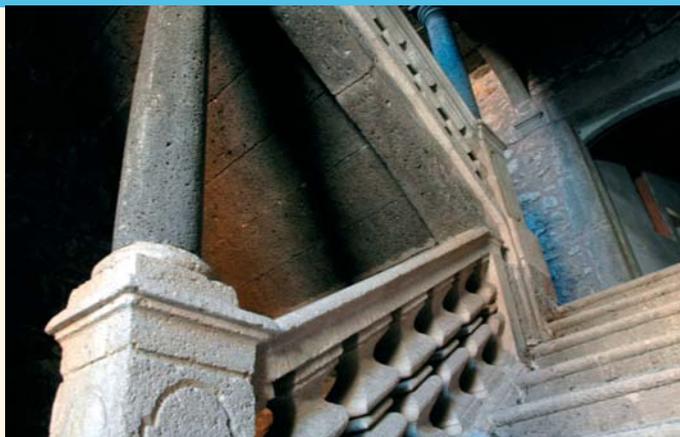
Pour les propriétaires bailleurs, le taux de subvention dépend des loyers pratiqués après travaux (défini par l'Etat et l'ANAH - Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Pour diversifier l'offre en logements locatifs, la CAHM a décidé d'apporter une aide complémentaire de 10 % soit, pour un loyer conventionné (convention de modération pendant 9 ans), un taux total de 65 % et pour un loyer intermédiaire (entre le logement conventionné et le loyer libre), un taux de 45 %. Le montant des travaux est plafonné à 650 €/m² habitable, mais si le logement a été déclaré insalubre, les travaux subventionnés seront déplafonnés.

A savoir qu'une prime logement de 5 000 € sera accordée au propriétaire d'un logement vacant, avant travaux (lesquels doivent être supérieurs à 15 000 €) et remis en location après les travaux.

A titre d'exemple, un propriétaire qui remettrait aux normes trois logements (dont l'un est à loyer libre, le second à loyer intermédiaire et le dernier à loyer conventionné) pour un coût total de 84 822 € TTC se verrait



L'immeuble du 22-24 rue Terrisse va être transformé en 7 logements à loyers conventionnés

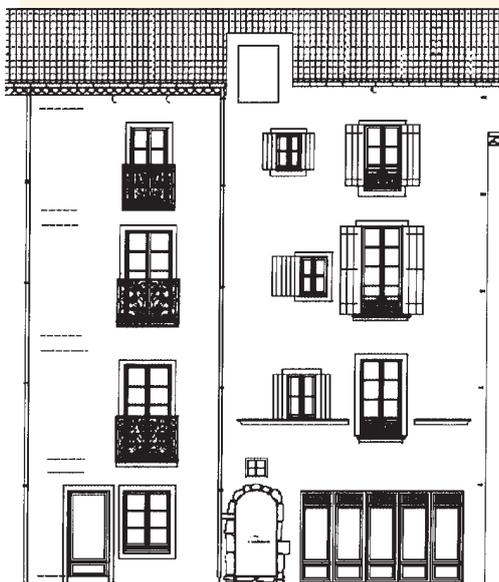


attribuer 35 200 € de subventions (31 420 € de l'ANAH et 3 756 € de la CAHM, soit 42 % du montant !). Pour un couple de retraités aux revenus modestes, qui choisirait de faire des travaux sur sa résidence principale (réfection de la toiture et de la salle de bains, remplacement de fenêtres) pour un coût de 14 700 €, les aides seraient de 5 850 € soit 40 % du montant total.

Favoriser l'accession sociale à la propriété

Là, de nouvelles mesures sont à l'étude afin de compléter les dispositifs existants (prêt à l'accession, aide personnalisée au logement) par des dispositifs complémentaires (primes à l'accession par exemple). Elles visent aussi à développer l'accession à la propriété dans les opérations de réhabilitation avec les opérateurs publics (comme l'office HLM). L'idée est d'aider notamment les jeunes couples ne pouvant acheter leur résidence principale au prix actuel du marché, en raison du boom de l'immobilier, à devenir propriétaires ou à trouver un logement pour s'installer et ainsi, rester sur Agde.

Un dispositif renforcé pour le PRI

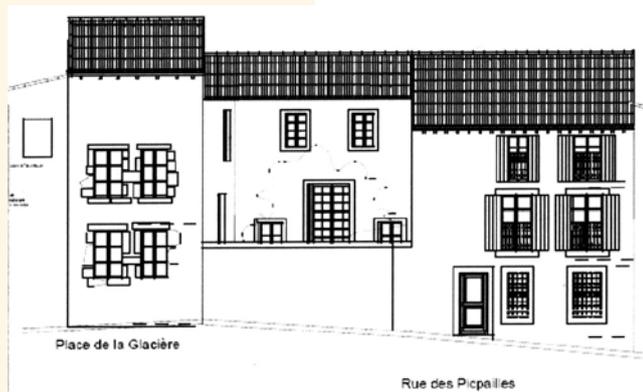


Le Périmètre de Restauration Immobilière qui a été mis en place il y a quelques années va être renforcé. Cette opération publique d'aménagement permet la réhabilitation volontariste des centres anciens dégradés, dans le respect du règlement de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

Rencontres du Cœur de Ville



L'Hôtel particulier du 13 rue de la Glacière comprendra bientôt 7 logements à loyer intermédiaire



et conformément aux avis des Architectes des Bâtiments de France.

L'objectif est non seulement de restituer un habitat de qualité, doté de tout le confort moderne, le charme de l'ancien en plus... tout en pérennisant et en mettant en valeur le patrimoine architectural agathois.

Pour cela, deux axes principaux d'intervention ont été retenus :

- Le premier concerne les réhabilitations "lourdes", c'est-à-dire à l'échelle d'un bâtiment ou d'un îlot entier. Les acquisitions de ces biens dégradés et les travaux portent le coût de ces projets hors de la valeur du marché. Ces travaux doivent être reconnus d'Utilité Publique (DUP) et demandent l'établissement d'un programme de réhabilitation complète, en relation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Le recours à des investisseurs est nécessaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage et financer les travaux. La SEBLI, qui a été retenue par la Ville dans le cadre de ce dossier, conduit les opérations.
- Le deuxième axe est centré sur l'animation ciblée auprès des propriétaires ou copropriétaires d'un immeuble dégradé. Il faut le plus souvent rétablir un syndic de copropriété et animer des assemblées générales. Les propriétaires doivent voter les travaux à réaliser avec le budget : façade, toiture, cage d'escalier, mise aux normes... le cas échéant, la mise en place d'une DUP avec obligation de travaux à réaliser est délivrée.

A titre d'exemples en 2007, la SEBLI a fait l'acquisition de 30 unités foncières et en a cédé 5 soit 26 logements. Les chantiers à venir en 2008 concernent la réhabilitation :

- de l'hôtel particulier situé 13, rue de la Glacière, en 7 logements à loyer intermédiaire,
- de l'immeuble situé au 22-24, rue Terrisse, en 7 logements à loyer conventionné,
- de l'îlot situé au 17, rue Terrisse, en 7 logements
- de l'immeuble situé au 17, rue du 4 septembre en 3 logements...

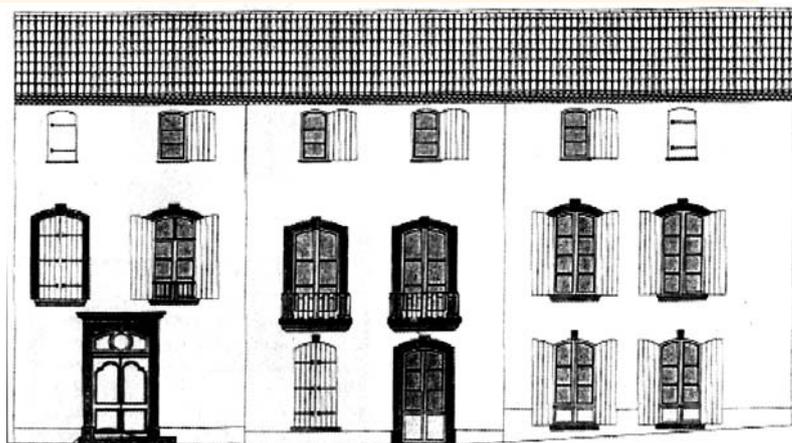


Sur la Promenade, transformation de l'immeuble en 3 logements

Si vous voulez en savoir plus, adressez-vous à la Maison de l'Habitat d'Agde située 2, place Gambetta.

Tél. 04 67 21 31 30

Une équipe opérationnelle a été mandatée par la Communauté d'Agglomération pour conseiller et assister gratuitement les propriétaires et l'ensemble des habitants concernés par cette opération.



Au 17 rue Terrisse, l'îlot abritera 7 logements

Un Noël magique et médiéval



notamment le conte dansé, les spectacles de fauconnerie, de l'Ourse Julia, de la licorne Kallona ou encore la course de cochons. Grâce à la qualité des intervenants invités, ces premières "Rencontres Médiévales et Féeriques" se veulent également un puits de connaissances sur la société du Moyen-Age.

Noël, cette année en Agde, ne saurait manquer de vous séduire et de vous surprendre. Tout simplement parce qu'il y en aura pour tous les goûts ! Noël magique à la Maison des Savoirs, Noël médiéval et féerique en Cœur de Ville... Demandez le programme !

En Cœur de Ville, place à la féerie et au Moyen-Age !

Un Noël pas comme les autres vous attend cet hiver en Cœur de Ville. Après avoir plongé en juin dans l'histoire de la belle Agathé, lors de la reconstitution historique "Agde, 2 600 ans déjà", Noël sera l'occasion de remonter une nouvelle fois dans le temps... jusqu'au Moyen-Age, période héroïque et féerique s'il en est ! Dépaysement et émerveillement assurés ! Pourquoi avoir choisi l'époque du Moyen-Age pour célébrer Noël ? Tout simplement parce que nos racines puisent dans cette période qui recèle tout un monde d'enchantement et de merveilleux. Quel petit garçon n'a pas rêvé d'être un preux chevalier ? Quelle petite fille d'être une belle princesse ? Le programme de ces animations, lancé à l'initiative des commerçants du centre ville, activement soutenus par la Ville et ses services ainsi que par le Comité des Fêtes et diverses associations d'Agde, s'adresse donc tout particulièrement aux enfants (et à celui qui sommeille en chacun d'entre nous),

Du lundi 17 au vendredi 21 décembre

Toute la journée...

Marché médiéval et féerique

*Place de la Galiote,
Place du Jeu de Ballon,
Parking de la Calade*



Au fil de la journée...

Du lundi 17 au dimanche 23 décembre Démonstration de tir de machines de guerre

L'occasion d'admirer les répliques de quatre machines : un trébuchet à roue carrier, un mangonneau sur roues, une pierrière et un couillard. Chaque jour, une démonstration par heure avec tirs réels de projectiles, au bord de l'Hérault.

Parking de la Calade





Mercredi 19 à 14h30 et 16h30
Spectacle de l'Ourse Julia
Parvis de la Maison du Cœur de Ville

Samedi 22 décembre

Toute la journée...

- **Marché médiéval et féerique**

Place de la Galiote, Place du Jeu de Ballon et Parking de la Calade

- **Campement médiéval géant et ses ateliers :** cuisine, forge, cuir, calligraphie, apothicaire, archerie, etc. 8 compagnies médiévales venues de Andrézieux-Bouthéon, Béziers, Castres, Gordes, Marseille, Mougins, Montpellier... Une quarantaine de tentes... de nombreux ateliers... Bref, une centaine de participants représentant la société du Moyen-Age : peuple, seigneurs et ecclésiastiques. *Promenade*



Au fil de la journée...

- **Démonstration de tir de machines de guerre**

Parking de la Calade

- **Les loups**

Le maître des loups sera là avec quatre de ses animaux...

Présentation, explications et caresses des loups par les enfants (uniquement si les conditions de calme sont remplies).
Promenade

- **Danses, récitals de chants, récitals de musique, jonglage et feux**

Avec... les danseurs et danseuses, qui vous initieront aux danses médiévales, le Haute-Contre (voix identique à celle des anciens castrats) Luc Arbogast, qui donnera des récitals tout au long du week-end, en différents lieux du Cœur de Ville (en extérieur), de la musique, des jonglages et feux, avec la Cie Alchymier... *Cœur de Ville*



- **Mât de cocagne**

Les enfants seront invités à y monter, plusieurs fois au cours du week-end ! *Sous réserve*

- **Entraînement à l'épée**

Une animation principalement destinée aux enfants et adolescents, qui recevront une épée en bois et seront initiés par les maîtres d'armes des Compagnies aux techniques de combat médiéval.

Parking de la Calade

Les rendez-vous...

- **10h30 et 16h30 :**

- **Lancer de bonbons à la catapulte**

Fabriquée et mise en œuvre par la compagnie Hippogriffe, cette réplique de catapulte envoie une charge de bonbons aux enfants disposés à bonne distance devant elle. *Promenade*



- **11h et 17h : Spectacle fauconnerie et cheval**

La Compagnie Hippogriffe présente son spectacle de rapaces qui volent de fauconnier en fauconnier et se posent aussi sur le Frison (race de chevaux utilisée au Moyen-Age).

Promenade

- **12h : Course de cochons**

Les enfants seront appelés à essayer d'attraper les petits cochons placés dans un enclos. *Promenade*

- **15h : "Boule de Neige et le Soleil"**

Un conte dansé pour les enfants à partir de 3 ans, proposé par la Compagnie Creacorsica, écrit et chorégraphié par Pat O'Bine. Des personnages de tous acabits sont incarnés par la danseuse Lucille Daniel qui leur prête sa voix, comme dans les dessins animés. Le tout sur fond d'un magnifique décor féerique. *Salle des Fêtes*

- **18h30 : "Le retour de la sainte relique"**

Un grand spectacle mettant en scène toutes les Compagnies médiévales. Un chevalier revient de Jérusalem en rapportant une relique de Saint-Sever... Une procession est organisée... Différentes péripéties surviennent qui se terminent par un grand combat. Ecriture et mise en scène : André Huan, sur une idée du conseiller historique : Frédéric Bertrand. *Cœur de Ville*

- **20h : Feu d'artifice.** *château Laurens*

Dimanche 23 décembre

Toute la journée...

- **Marché médiéval et féerique**

Place de la Galiote, Place du Jeu de Ballon et Parking de la Calade

- **Campement médiéval géant et ses ateliers :**

cuisine, forge, cuir, calligraphie, apothicaire, archerie, etc. *Promenade*

Au fil de la journée...

- **Démonstration de tir de machines de guerre**

Parking de la Calade

- **Les loups.** *Promenade*

- **Danses, récitals de chants, récitals de musique, jonglage et feux.** *Cœur de Ville*

- **Mât de cocagne.** *Sous réserve*

- **Entraînement à l'épée.** *Parking de la Calade*

Les rendez-vous...

- **10h30 et 16h : Lancer de bonbons à la catapulte**

Promenade

- **11h et 17h : Spectacle fauconnerie et cheval**

Promenade

- **12h : Course de cochons.** *Promenade*

- **14h30 : "Boule de Neige et le Soleil".** *Salle des Fêtes*

- **18h30 : "La Nuit des Elfes"**

Un conte féerique dansé et chanté dont la première a été donné en 2004 dans le Vaucluse. Il raconte la naissance à Agde, bien avant l'apparition de la race humaine, des Elfes et des Korrigans. Un druide vient à leur rencontre. Des Elfes noirs et une Licorne y jouent un très grand rôle... Ecriture et mise en scène : André Huan. *Place du Jeu de Ballon*

- **20h : Défilé aux flambeaux.** *Cœur de Ville*



A la Maison des Savoirs... place à la magie !

Pour prolonger un peu la magie du jour de Noël, la Maison des Savoirs propose aux enfants trois spectacles merveilleux, du 26 au 28 décembre, dans le cadre de la 6^{ème} édition du Noël Magique. A voir sans modération !

Mercredi 26 décembre à 15h30

"Merlin, spectacle de magie"

Un voyage magique au pays de l'illusion, dans un monde étrange et enchanteur, pour un émerveillement de tous les instants ! A partir de 4 ans. Durée : 50 mn

Jeudi 27 décembre à 15h30

"Le petit monde de Pétronille"

par la Cie L'Aventurine

Un spectacle entre magie et poésie, inspiré du recueil de poèmes "Innocentines" de René de Obaldia... A partir de 5 ans. Durée : 60 mn

Vendredi 28 décembre à 15h30

"Le voyage magique de Simbad le marin"

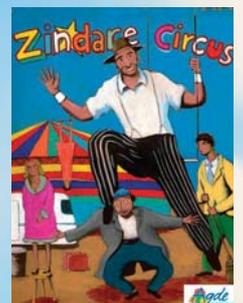
Simbad a ramené plein de tours de magie des contrées lointaines... A partir de 3 ans. Durée : 45 mn

Au Palais des Sports, place au cirque !

En partenariat avec le Département Sport Loisirs Jeunesse, la Cie Massimiliano Zindar présentera sur Agde, du 17 au 30 décembre, sa dernière création intitulée "aux portes de la réalité". Pour tous les enfants et ceux qui ont conservé une âme d'enfant...

Rendez-vous les vendredi 21, samedi 22, jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 décembre à 21h ainsi que les dimanche 23, mardi 25 décembre et dimanche 30 à 16h30.

**Tarifs d'entrée : 10 € (normal),
8 € (réduit pour les cartes SLAM
et Mirabel, les étudiants
et les chômeurs),
5 € (enfants de 4 à 12 ans).**



François et Louis Foucquet, Evêques d'Agde



"Quo Non Ascendet", devise et blason de la famille Foucquet

Pour continuer notre série sur les personnages célèbres d'Agde, j'ai choisi ce mois-ci de vous présenter François et Louis Foucquet. Issus d'une illustre famille, ces deux frères se succédèrent en qualité d'Evêques et Comtes d'Agde et administrèrent la ville de 1643 à 1702.

La famille Foucquet

Un écureuil pour parlementaires fortunés

François et Louis Foucquet sont issus d'une lignée de parlementaires fortunés dont la royauté s'attachait les services. Autant dire qu'au XVII^{ème} siècle, la famille Foucquet est très proche du pouvoir et très influente. L'emblème de la famille était un blason constitué d'un écureuil auquel était adjoint la devise suivante "Quo non ascendet" (jusqu'où ne montera-t-il pas).

Cela démontre bien la volonté de pouvoir qui anime cette famille, désireuse de se hisser jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat !

Un père dans la finance, une mère dans la bienfaisance . . .

François Foucquet père était l'homme de confiance de Richelieu pour les affaires maritimes et commerciales. Il était aussi président de la Chambre de Justice et de l'Arsenal. C'est lui d'ailleurs qui, à ce titre, liquida la succession d'Henri II de Montmorency (voir Journal Municipal n°43). Aventurier, il participe financièrement aux grandes entreprises coloniales qui s'organisent sous Richelieu, en devenant actionnaire de plusieurs sociétés : Compagnie des Iles d'Amérique ou la Compagnie du Sénégal, Cap Vert et Gambie.

La mère, Marie de Maupéou, est issue de la noblesse et s'investit énormément dans les œuvres de charité. Très pieuse et fortement influencée par "Monsieur Vincent" (entendez par là Saint Vincent de Paul), elle l'assiste dans les Assemblées des Dames de Charité. Elle préparait les médicaments pour les pauvres et s'en était fait même une spécialité, au point qu'elle a consigné ses conseils en la matière dans un opuscule intitulé tout simplement "*Recueil de remèdes faciles et domestiques, choisis expérimentés et très approuvés pour toutes sortes de maladies recueillis par les ordres charitables d'une très illustre et pieuse dame pour soulager les pauvres malades*" !



Saint Vincent de Paul fut très influent auprès des Foucquet (portrait, Musée Agathois)

...et des enfants chez les Jésuites

François Foucquet et Marie de Maupéou eurent 12 enfants qui furent bien sûr tous élevés selon les principes catholiques. Le couple confie plus particulièrement l'éducation de ses fils aux Jésuites, familiers de la maison Foucquet depuis que François père leur fit réserver la mission d'évangélisation dans les terres lointaines.

Toute cette grande fratrie n'est pas devenue célèbre. Seuls quatre enfants ont laissé leur prénom dans l'Histoire. Outre François et Louis, Evêques et Comtes d'Agde mais aussi de plusieurs diocèses, mentionnons Basile, dit l'Abbé Foucquet, chef de la police secrète de Mazarin, et bien sûr et sans doute le plus célèbre, Nicolas, surintendant des finances de Louis XIV dont Saint Simon a dit dans ses mémoires : *"après avoir été 8 ans surintendant des finances, a payé de 19 ans de prison les millions que le Cardinal Mazarin avait pris, la jalousie de Colbert, et un peu trop de galanterie et de splendeur"*.

François Foucquet

Profession : Evêque

Né en 1611, François Foucquet était l'aîné de la fratrie. Comme ses frères, il fut élevé chez les Jésuites, tout en étant, comme sa mère, un disciple de Saint Vincent de Paul. Après de brillantes études au Collège de Clermont, il devint, le 25 mars 1639, Evêque de Bayonne.



La cathédrale Saint-Etienne, symbole de la toute-puissance épiscopale

De Bayonne à Agde

Pour administrer ce diocèse, Monsieur de Bayonne comme l'on disait alors, suivit les conseils avisés de Monsieur Vincent et s'entoura de vicaires formés eux aussi à l'école du Saint. C'est en 1643 qu'il permuta l'évêché de Bayonne avec celui d'Agde.



Un évêché à prendre

En mars 1643, Fulcrand de Barrès, Evêque d'Agde, meurt à Pauzoles, laissant le siège vacant. Cet évêché influent et florissant est bien tentant... et un certain Paul de Gondi, neveu de l'Archiprêtre de Paris, a bien l'intention de venir s'y installer. Mais il n'arrive pas à se résoudre à quitter la capitale pour une petite ville de province, fut-elle siège d'évêché ! Gondi préfère suivre une carrière parisienne et... en bon diplomate, sut trouver les mots pour se désister... sans déplaire au Roi. Celui-ci se tourne alors vers François Foucquet et lui propose à son tour la charge d'Evêque Comte d'Agde. L'Evêque de Bayonne ne fait pas le difficile et accepte la proposition du Roi.

Paul de Gondi, quant à lui, poursuit comme prévu son plan de carrière dans la ville lumière entre intrigues et complots, jusqu'à devenir le célèbre Cardinal de Retz !

L'évêché d'Agde au XVII^{ème} siècle

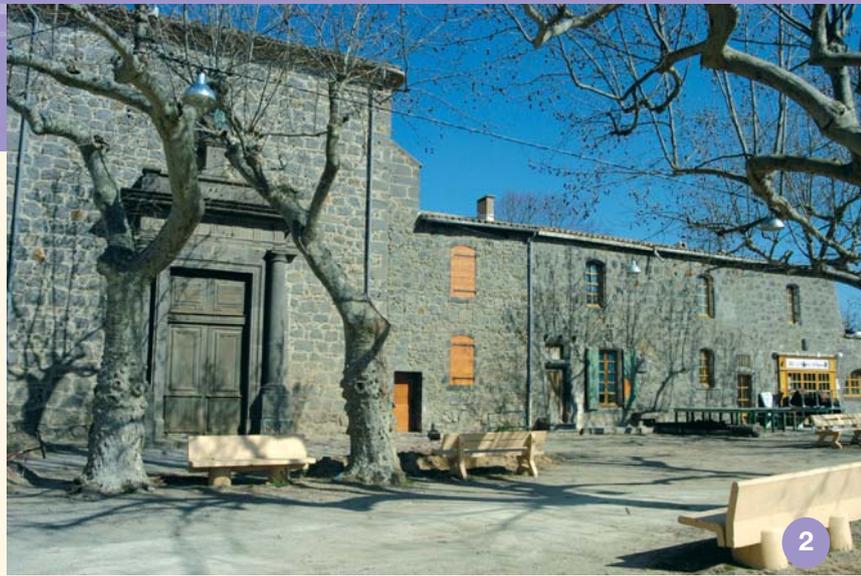
Au moment où François Foucquet devient Evêque, le diocèse d'Agde est très florissant. Bien que ce soit l'un des plus petits diocèses du Royaume, c'est l'un des plus riches et ses 30 000 livres de revenus attiraient bien des convoitises ainsi que l'on vient de le voir avec les prétentions du futur cardinal de Retz.

Petit mais riche

Ce territoire que l'on nommait alors l'Agadès, s'étirait sur 35 000 hectares, sur lesquels vivaient 32 000 âmes. Il s'étendait jusqu'à Sète et comprenait les villages situés le long du Bassin de Thau. Au nord, il s'arrêtait à Saint Pons de Mauchiens, et en plaine, il englobait la ville de Vias.

Malgré sa petitesse, ce diocèse est très influent dans le reste du royaume et c'est à juste titre que l'intendant Basville dit dans ses mémoires : *"Le diocèse d'Agde qui n'a guère que dix sept gros bourgs est un des plus riches pays du"*

Ci-contre et ci-dessous : Les cisterciens à l'Abbaye de Valmagne (1), les capucins à Notre-Dame du Grau (2) et les religieuses de Notre-Dame au Couvent (3)



Royaume. Les laines y sont très bonnes, les vins, les blés, les huiles et jusqu'aux légumes s'y vendent très bien".

En ce milieu du XVII^{ème} siècle, Agde est une ville prospère. Le trafic de son port était alors considérable, le port de Sète n'existant pas encore. Elle est aussi le débouché du haut Languedoc par la vallée de l'Hérault.

Agde capitale religieuse, Pézenas capitale commerciale

Agde étant le siège de cet évêché, c'est là que réside l'Evêque et que se trouve la Cathédrale, mais elle reste concurrencée par sa voisine Pézenas. Cette ville est la capitale intellectuelle et commerciale de ce diocèse et avec une population de près de 8 000 habitants, elle est plus peuplée qu'Agde, qui n'en compte que 6 000.

Au chapitre religieux, le diocèse compte 26 paroisses et de nombreuses confréries religieuses : Franciscains (Agde, Pézenas, Marseillan, Florensac), Capucins (Pézenas, Notre Dame du Grau), Cisterciens (Abbaye de Valmagne), Oratoriens (Pézenas), Lazaristes (Agde). Certains ordres religieux féminins sont eux aussi présents : les religieuses de Notre Dame (Agde), les Ursulines et Hospitalières de Saint Augustin (Pézenas). Ces congrégations féminines s'occupent plus particulièrement d'œuvres de charité et de l'éducation des jeunes filles.



L'épiscopat selon François Foucquet

Lors de sa prise de fonction, François Foucquet fait une entrée solennelle dans la ville d'Agde. Sa famille est à ses côtés, et son petit frère Louis, qui n'est alors qu'un gamin, fait connaissance pour la première fois avec cette ville... dont il ne sait pas encore qu'il en sera lui aussi un jour l'Evêque et le Comte.

Réorganisation du territoire...

Dès son arrivée dans son diocèse, François Foucquet s'empresse de découvrir ce territoire qu'il ne connaît pas. En homme intelligent, il prend vite la mesure de cet évêché et comprend immédiatement l'intérêt d'avoir deux villes complémentaires.

Il va donc diviser son domaine en deux circonscriptions et organiser la vie de l'évêché autour des deux villes phares : Agde et Pézenas. Cette organisation bicéphale du territoire lui sera bien pratique pour asseoir son autorité tant spirituelle que temporelle.

... Réorganisation du clergé...

François Foucquet n'en est pas à son premier évêché et si à Bayonne, il avait sollicité les conseils de Monsieur Vincent, il possède maintenant l'expérience qui lui manquait à ses débuts. C'est donc seul qu'il entreprend une nouvelle organisation du clergé et pour cela, il s'appuie sur les directives du Concile de Trente.

Il organise régulièrement des conférences ecclésiastiques, ainsi que des synodes. Et pour mettre en œuvre toutes ces réformes, il va se doter d'un outil très utile en créant le premier séminaire du diocèse.

... Réorganisation du pouvoir temporel

En sa qualité d'Evêque Comte de la ville, François Foucquet exerçait également un pouvoir temporel. Et en cette période du XVII^{ème} siècle, il n'était pas aisé de conserver un pouvoir de plus en plus contesté par les consuls agathois, notables laïques.

C'était en effet au moment où le port de commerce commençait à atteindre son apogée et où les consuls, bien souvent porteurs de charges royales ou ayant des



Détail du fronton de la Maison Consulaire (actuelle Maison du Cœur de Ville)

activités commerciales, participaient activement à l'enrichissement de la ville. Ils souhaitaient partager le pouvoir avec l'Evêque, de façon à participer aux organes décisionnaires de l'administration de la ville, et étaient, depuis longtemps en conflit avec les évêques précédents. Ils avaient réussi à obtenir gain de cause auprès de l'Evêque Gilles de Bohier en 1547, mais Fulcrand de Barrès revint sur cette décision en 1633. C'est dire que le nouvel Evêque était attendu par les consuls... comme le messie ! Sans jamais rompre le dialogue, François Foucquet se donna le temps de s'installer et de faire connaissance avec son diocèse et... ses consuls. Il décida finalement de faire rétablir les consuls dans leurs droits en les accueillant au sein du Conseil de la Ville. Cette décision fut actée par le Parlement de Toulouse le 27 octobre 1653.

Les réunions se déroulaient alors dans la toute nouvelle Maison Consulaire et la bonne volonté montrée par François Foucquet eut pour effet de calmer, un temps, ceux qui remettaient en cause l'absolutisme épiscopal.

Un séminaire dans le diocèse d'Agde

C'est en 1652 que François Foucquet décide d'appuyer sa réforme du clergé par la création d'un séminaire. Il va faire appel à Raymond Bonal, proche comme lui de la Compagnie du Saint Sacrement.

Des locaux tout trouvés

L'Evêque trouve rapidement les locaux dans lesquels installer les futurs prêtres. En effet, le Prieuré de l'Eglise Saint André n'est pas utilisé en totalité. Aussi l'Evêque écrit au Chapitre de Montpellier, responsable des locaux, afin de solliciter leur accord.

Dans son courrier daté du 21 février 1652, il indique que *"désirant établir une communauté et séminaire de 5 prêtres en la ville d'Agde, et n'ayant pas trouvé de sol plus propre que celui du Prieuré Saint André dépendant de la table du Chapitre de Montpellier"* il souhaite utiliser les locaux pour *"en faire construire le logement nécessaire tant pour les prêtres de ladite communauté que pour y recevoir les ecclésiastiques qui voudront y être reçus à pension"*. Le Chapitre de Montpellier approuve la décision et met sans difficultés ses locaux à disposition de l'Evêque.



Le Séminaire construit par François Foucquet, aujourd'hui école primaire

Quelques difficultés vite surmontées

En mars 1653, les prêtres occupent tous les logements disponibles, mais la mort de Raymond Bonal, le 9 août suivant, stoppe net le développement du premier séminaire du diocèse. François Foucquet demande alors aux prêtres de la Mission d'en assurer le fonctionnement et prévoit de construire pour eux un nouveau corps de bâtiment.

Après quelques balbutiements dus aux difficultés de mise en œuvre d'une telle entreprise, le séminaire réussit à se développer et à fonctionner parfaitement.

Mais l'Evêque avait toujours vécu dans l'idée que lorsque l'on est croyant, il faut faire des actes de bienfaisance.



Le Prieuré Saint-André, dont les dépendances furent utilisées par François Foucquet

D'ailleurs, toute sa vie, Marie de Maupéou, sa mère, avait donné l'exemple. On ne sera donc pas surpris de savoir que François Foucquet est à l'origine de la création d'un hôpital qui a fonctionné jusque dans les années 50 !

L'Hôpital Saint Joseph

Il existe bien un hôpital à Agde lorsque François Foucquet prend ses fonctions d'Evêque, mais il ne répond plus aux besoins de l'époque.

Situé près de la porte de Fer (vers les actuelles rues Honoré Muratet et Claude Bernard), l'hôpital Saint Joseph, qui date du XV^{ème} siècle, est vétuste.

Par un acte daté du 29 mars 1653, François Foucquet décide de la construction d'un nouvel établissement. L'adjudication de ce bâtiment fut réalisée auprès de Jean Dubreuil, entrepreneur, pour la somme de 6 000 livres et fut financée à parts égales par les consuls et l'Evêque.

François et Louis Foucquet, Evêques d'Agde



Rue Pasteur, là où se trouvait l'ancien hôpital, voulu par François Foucquet

Dans le bourg

Le nouvel hôpital était situé *"dans le bourg, tout contre la muraille de la ville, en la rue appelée la dernière carrière"*, c'est-à-dire à proximité des remparts qui descendaient le long de la rue de la République, dans la rue dénommée actuellement rue Pasteur. C'est d'ailleurs dans cette rue que se trouvait l'entrée de l'hôpital, la façade principale dotée de grandes fenêtres à arcades donnant quant à elle sur le sud, de façon à ce que le soleil puisse pénétrer largement dans les chambres des malades.

Pour les siècles à venir...

Ce bâtiment s'élevait sur deux étages. On pouvait y trouver un logement pour l'hospitalier, deux chambres pour les passages et deux salles pour les malades, hommes et femmes étant séparés.

Cet établissement fut très utile à la population et à partir de 1760, il fut desservi par les sœurs grises de l'ordre de Saint Vincent de Paul. L'hôpital perdura très longtemps et ne dut sa fin qu'à la seconde Guerre Mondiale. L'ordre d'évacuation fut donné à l'arrivée des troupes allemandes en zone libre et l'hôpital fut totalement vidé le 9 février 1944. Les Allemands en profitèrent pour y loger quelques troupes. L'hôpital Saint Joseph fut désaffecté après la guerre et un nouvel établissement fut alors construit à proximité de l'Asile Lachaud.

D'Agde à Narbonne

Globalement positif

En 1656, après 13 années d'épiscopat, François Foucquet est dans son diocèse... comme un poisson dans l'eau ! S'il avait été à l'heure du bilan, celui-ci aurait été globalement positif : ses réformes du clergé sont en place et son séminaire en plein essor, les consuls sont calmés et ont cessé, pour le moment du moins, leurs revendications, et l'hôpital, qui atteste de son investissement dans les œuvres charitables, est un établissement dont tout le monde s'accorde à dire les bienfaits.

L'Evêque se sent si bien "chez lui" qu'il ne pense pas au départ... et pourtant, au dessus de la toute puissance épiscopale, il y a la toute puissance royale... et ce que le Roi veut...



Le blason des Foucquet (Musée Agathois)

D'Evêque à Archevêque

Aussi, quand le Roi apprend à François Foucquet qu'il le nomme Archevêque de Narbonne, celui-ci ne peut que boucler... ses valises ! Oh ! Il ne part pas bien loin ! Et il a encore un peu de temps devant lui avant de quitter définitivement son diocèse ! Et puis sa tristesse est tout de même un peu atténuée car il sait qu'un brevet royal daté du 31 octobre 1656 a fait don à son petit frère Louis de l'Evêché d'Agde, rendu vacant par son départ.



Le Palais des Archevêques de Narbonne, où résida François Foucquet

Nostalgie épiscopale...

Mais c'est malgré tout le cœur gros que l'ancien Evêque fait ses adieux à la ville noire en 1659. Et pourtant il est heureux, doublement même : il laisse un diocèse en pleine expansion et son petit frère, qui n'a que 23 ans, est déjà Evêque ! Il a ainsi l'impression de ne pas partir tout à fait et qu'une partie de lui vivra au travers de Louis.

En prenant la route pour Narbonne, François Foucquet repense au jour où il avait fait son entrée solennelle à Agde, à sa fierté et à son appréhension, mais aussi à la joie du petit Louis et à l'admiration qu'il avait deviné dans son regard brillant... A suivre.

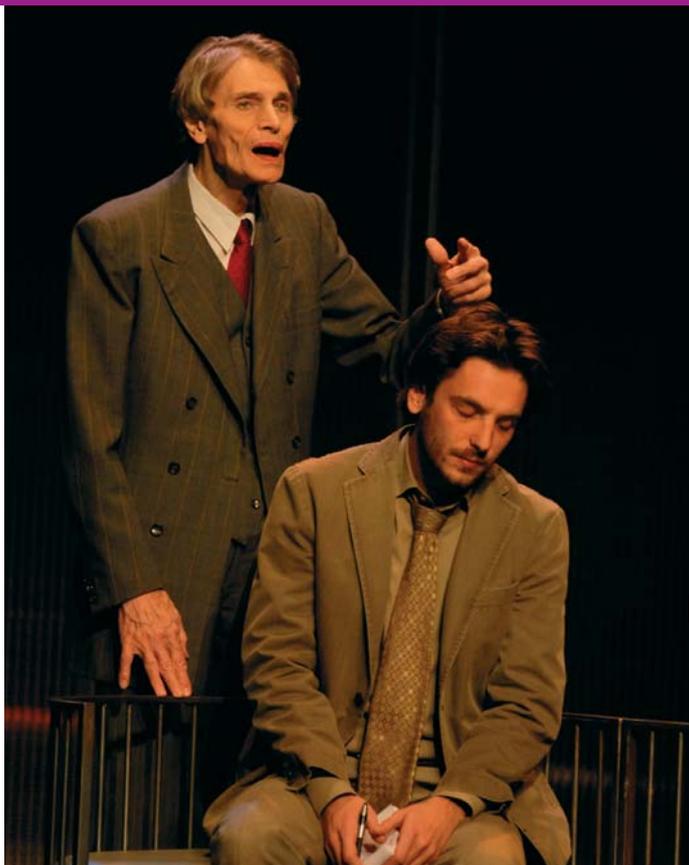
Hélène PASCUAL

Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde

Sources

- Un prélat Janséniste, Louis Foucquet évêque et Comte d'Agde, Xavier Azéma
- Histoire d'Agde, Docteur Picheire
- Histoire de la ville d'Agde, J.J. Balthazar Jordan
- Notes personnelles

Lockwood, Terzieff et Maurane, des artistes de premier plan sur la scène agathoise



La Saison Culturelle 2007-2008 affiche déjà un beau succès d'audience... Il suffit de voir le nombre d'abonnements pris dès le premier jour d'ouverture, le 22 septembre dernier. Jugez-en plutôt : 436 abonnés au guichet pour le lancement de la Saison, certes un peu moins que l'an passé (495), mais certains avaient préféré l'abonnement par correspondance afin d'éviter la file d'attente qui s'est constituée ce jour-là dès 6h15 le matin ! Du jamais vu !

Avant même l'ouverture des portes, les agents du service Culturel avaient déjà distribué 363 tickets d'ordre symbolisant autant d'abonnements (une personne physique pouvait retirer quatre tickets maximum).

Beau succès donc pour le début de cette campagne d'abonnements 2007-2008, qui s'est poursuivie jusqu'au mercredi 26 septembre. Grâce à la participation de certains agents de la Maison des Savoirs, dont la qualité du travail a été remarquable, le service Culturel a pu parfaire son organisation, laquelle a été saluée, pour son efficacité, par l'ensemble du public présent.

Après quelques jours, les abonnés étaient 623 (468 sur Agde et 155 pour les autres communes). Au 15 octobre, ils étaient 664 (487 sur Agde et 177 pour les communes extérieures) et 669 au 19 novembre (491 Agathois et 178 extérieurs) ce qui représente, pour la Ville, des recettes de l'ordre de 73 722 euros en augmentation de 4 849 euros par rapport à la Saison précédente.

Il faut dire que la programmation commence fort cette année, puisque, pour ouvrir cette 6^{ème} Saison, le Palais des Congrès a accueilli, le 12 octobre, "le Jazz et la Diva" ou la rencontre de deux grands talents de la musique : le jazzman Didier Lockwood, déjà venu sur Agde lors de la Saison 2004-2005, et qui a accepté de se produire pour un Master Class exceptionnel et gratuit l'après-midi même à la Maison des Savoirs et la soprano Caroline Casadesus. Un spectacle musical qui a obtenu, dans sa catégorie, le Molière 2006. Pendant plus de deux heures, la chanteuse lyrique et le musicien, unis depuis 13 ans dans la vie, ont joué sur scène une tendre guerre : elle vient du classique, où la rigueur est le maître mot et lui du jazz, où l'innovation et la fantaisie sont permis !

Lockwood, Terzieff et Maurane



Dimitri Naïditch, Caroline Casadesus et Didier Lockwood

Chacun voulant avoir le dessus, cet affrontement musical conduit à des scènes de ménage comiques et mélodieuses souvent arbitrées par le pianiste Dimitri Naïditch, troisième interprète de ce spectacle étonnant qui mêle humour, dérision et grande musique.

Un premier rendez-vous salué par le public, venu nombreux applaudir ces trois grands talents de la musique.

Le 26 octobre, malgré un sujet difficile : "la dépendance à l'alcool" et au-delà, "à l'amour et aux éphémères poussées d'adrénaline des affaires", le public n'a pas vu le temps passer lors de la représentation de "Mon lit en zinc", pièce de David Hare. Les spectateurs ont longuement applaudi pour leur prestation les trois comédiens : Laurent Terzieff, royal et machiavélique dans le rôle du millionnaire ex-marxiste Victor Quinn, Dominique Ollier, fine et sensible Elsa, la jeune épouse de Quinn et Benjamin Bellecour, parfait dans la peau de Paul Peplow, jeune homme torturé et vulnérable embauché par Quinn. Une production de Laurent Terzieff dont la Compagnie a reçu, pour ce spectacle, le prix ADAMI Molière 2007 !

Le troisième rendez-vous a permis, le 8 novembre, de revoir sur une scène, après une absence de trois ans, la délicieuse Maurane. Dès son entrée dans la salle Saint Saëns, la chanteuse à la voix de velours a immédiatement envoûté les spectateurs, avec des textes magnifiques signés pour certains Philippe Lafontaine, Art Mengo et Daran.



Les trois acteurs de "Mon lit en zinc"

Des mélodies ciselées, ballades romantiques et mélancoliques ou au contraire d'inspiration africaine, que l'on peut retrouver sur son nouvel album, intitulé "Si aujourd'hui".

Un retour réussi pour la chanteuse, qui a offert au public un spectacle original : entrée sur scène depuis la salle, Maurane a offert coupes de champagne et cornets de bonbons aux spectateurs capables de lui citer les 12 chansons qu'elle



La chanteuse Maurane

venait d'interpréter en un très beau medley d'1 minute 30.

Le public, conquis, l'a ovationnée au terme de deux riches heures de spectacle.

Pour le dernier rendez-vous 2007 de cette Saison, le Palais des Congrès a accueilli, vendredi 16 novembre, la troupe de Marion Bierry venue interpréter un classique de Corneille : "L'illusion comique", pièce écrite par le dramaturge au début de sa carrière et aujourd'hui

revisitée par la metteur en scène. En passant du comique au tragique, cette adaptation, résolument fidèle, a su transporter l'assistance dans un univers de fraîcheur et de gaieté malgré le ton mélancolique de la pièce. Un hommage à l'auteur, à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de sa naissance, qui propulse le théâtre classique dans une société contemporaine où les thèmes de l'amour et de l'illusion n'ont pas pris une ride !

Prochain rendez-vous de la Saison 2007-2008 : le 11 janvier, avec une pièce de Didier Caron intitulée "Un vrai bonheur 2". La suite de la pièce que l'auteur était venu présenter au cours de la Saison 2003-2004.



Salut final pour les comédiens de "L'illusion comique"

A la Maison Des Savoirs, des apprentis dessinateurs réalisent une BD !



Les "apprentis dessinateurs" et les animateurs de l'atelier

Tous les mercredis depuis le début du mois d'octobre, Antonin, Vincent, Alexandre, Bianca, Lola, Robin, Evelyne, Julien, Medhi, Yann, Pascal et Nicolas se retrouvent en salle mathématiques de la Maison des Savoirs pour réaliser... leur bande dessinée.

Une première pour la plupart !

Cet atelier, le deuxième du genre, a été mis en place par la MDS dans le cadre de son programme d'animation trimestrielle, qui, en ce début d'année, était consacré au 9^{ème} Art. Il comprend toutes les étapes de la réalisation d'une BD, afin de bien appréhender cette forme d'écriture. Il permet à ces apprentis dessinateurs, grâce à deux animateurs "plus que calés" en la matière, Christian et Mohamed, d'apprendre un savoir-faire. Qui plus est, au-delà d'une simple réalisation artistique, c'est toute l'exploration d'une culture qui est mise sur la table avec, en plus, la possibilité de partager des émotions et des valeurs.

Au total, pour chacun de nos douze artistes en herbe, il aura fallu pas moins de 10 séances (du 3 octobre au 19 décembre) pour réaliser, étape par étape, sa bande dessinée. L'ensemble vous sera présenté en intégralité dans le prochain numéro de notre Journal, sous forme de cahier détachable !

Mais pour l'heure, et en attendant de découvrir leurs œuvres, nous vous proposons de faire la connaissance de leurs auteurs...

10 séances... et autant d'étapes...

Mercredi 3 octobre, 14h30...

Première séance de travail pour nos apprentis dessinateurs. L'occasion pour Christian et Mohamed de leur présenter le schéma directeur, soit 10 étapes successives, qu'il est conseillé de suivre pour réaliser une bande dessinée. Car être bon en dessin ne suffit pas, il faut aussi savoir raconter une histoire...

Anatomie d'une bande dessinée :

- Choix du public : vers quel public se tourne l'ouvrage ?
- Elaboration du scénario : quelle est l'histoire racontée dans l'album ?
- Recherche personnelle : quel(s) personnage(s) ? quels décors ?
- Model sheet : autrement dit, déclinaison du personnage sous toutes ses coutures
- Découpage : une fois la trame établie, il faut découper le scénario en séquences
- Réalisation du story board : ces croquis schématiques servent à définir et placer les cases qui composeront la BD
- Crayonnage : une fois que tout est en place, on passe un crayon sur les croquis
- Encrage : cette étape permet de fixer définitivement les contours esquissés au crayon
- Mise en couleurs : si besoin est, on peut coloriser les strips (bandeaux comprenant plusieurs cases)
- Lettrage : la dernière étape ! Elle permet d'insérer dialogues et commentaires qui complètent le dessin.



Première séance de travail

A la MDS, des apprentis dessinateurs réalisent une BD !

Deux animateurs chevronnés

**Mohamed Bouziani, animateur
à l'espace multimédia de la Maison des Savoirs**

Autodidacte de la bande dessinée, un art qu'il pratique depuis toujours, Mohamed est également président de l'association agathoise "Mangapolis" créée en 1996. Son objectif : la promotion de la culture japonaise. L'association travaille en étroite collaboration avec l'un des créateurs du célèbre dessin animé "Les Shadoks", René Borg. Réalisateur et directeur artistique français dans le domaine du cinéma d'animation, ce dernier forme les adhérents de l'association à la réalisation de dessin animé. Récemment, l'association est intervenue à l'occasion de l'exposition "Mythologie animée" présentée au Musée de l'Ephèbe, en donnant une conférence sur le thème de "l'animation japonaise et le manga autour des mythologies". Passion, quand tu nous tiens !

**Christian Rubiella, responsable
de l'espace multimédia et du fonds cinéma
de la Maison des Savoirs**

Tout comme Mohamed, Christian est autodidacte dans le domaine de la bande dessinée. C'est sa deuxième expérience en tant qu'animateur sur ce type d'atelier qu'il affectionne tout particulièrement. Pour lui, c'est en effet l'occasion de transmettre plus qu'une passion, une culture. Message reçu par nos apprentis qui ont suivi religieusement ses instructions ! Actuellement, Christian travaille sur une adaptation littéraire... en bande dessinée bien sûr !

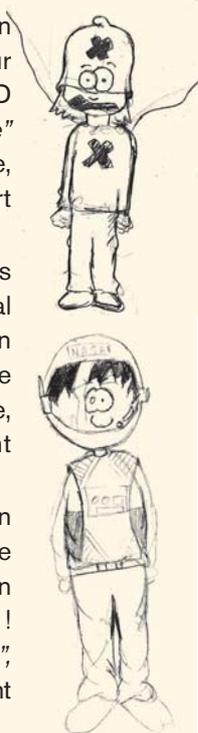
Petits portraits des artistes...

• **Antonin & Vincent, 14 ans
Agathois, en 3^{ème} au Collège**

Quand on pose à Antonin et Vincent la question de savoir ce qu'ils veulent faire plus tard, pour eux, c'est une évidence : dessinateurs de BD bien sûr ! "Depuis qu'on est tout petit, on dessine" avouent les jumeaux. L'année prochaine, au Lycée, ils ont d'ailleurs prévu de prendre l'option Art plastique...

En attendant, et entre deux figures de skate, ils essaient de former leur propre groupe musical avec deux amis, bassiste et chanteur... Antonin en serait le guitariste et Vincent le batteur. Ne reste plus qu'à trouver... la batterie ! Pour l'heure, nos jeunes musiciens s'entraînent en prenant des cours chez "Bartoch" !

Pour l'atelier BD, l'un des jumeaux a choisi un enfant pour super héros, l'autre, un cosmonaute qui explore Agde... le tout dans un style non pas "manga" mais "bande dessinée". Ca promet ! "Mais où trouvez-vous toute cette inspiration ?", s'étonne Christian. Antonin et Vincent ne manquent ni d'idées, ni de talent !



Autoportraits de Mohamed Bouziani et Christian Rubiella

• **Alexandre, 26 ans
Biterrois, dessinateur en herbe de BD**

Après avoir effectué un Master dans le design automobile et plusieurs stages dans des bureaux de design en métropole, "Pio Pio", de son pseudo, se tourne définitivement vers la création de bande dessinée avec le projet "Les Luciano" qu'il défend actuellement auprès des maisons d'édition. Le sujet : les aventures tumultueuses d'une bande de jeunes mafiosi psychopathes, dans le New York des années 20, en pleine prohibition.

Passionné par la création en général, et le design bien évidemment, Alexandre est également un aficionado de l'architecture, de l'automobile et du billard.

Un talent certain qui est mis aujourd'hui à contribution au sein de l'atelier. Alexandre a choisi comme thème "Super poivron" (jeu de mot avec poivrot), le justicier de tous les poivrons. Une satire sur l'alcoolisme, à déguster sans modération !



• **Bianca, 15 ans**
Agathoise, en 3^{ème} au collège

"Plus tard, je me verrai bien vétérinaire... m'occuper des animaux..." avoue Bianca. Partie pour faire un bac scientifique, cette jeune fille très douce, qui est proche de la nature en général, se passionne aussi pour le dessin, la peinture et bien sûr... le style manga !

"Cat Z", voilà le titre accrocheur qu'elle a choisi pour illustrer les aventures de ses deux héros : Gyûmi & Ginger, lesquels se voient échanger leur corps après la découverte d'un collier magique...



• **Lola, 14 ans. Agathoise, en 3^{ème} au collège**

Vampire, vous avez dit vampire ? Qui n'a jamais été attiré par les histoires de vampires ? Lola, elle, est fascinée par le sujet... c'est d'ailleurs celui qu'elle a choisi de développer dans son manga. Et oui, comme Bianca, c'est aussi une passionnée de ces bandes dessinées japonaises. D'ailleurs, plus tard, elle aimerait devenir "mangaka", comprenez dessinatrice de manga. Pour l'heure, elle a décidé de nous raconter l'histoire d'un être humain plongé dans une école de vampires... Brrrrrrr !!!! A lire sur fond de musique Metal !



• **Robin, 14 ans**
Agathois, en 3^{ème} au collège

"The Lord of the death". Voilà un titre qui met tout de suite dans l'ambiance ! Passionné de lecture et de dessin, Robin n'a pas encore trouvé sa voie professionnelle... mais il a très vite bouclé son scénario pour l'atelier ! Le seigneur de la mort, alias Evangéline, vient chercher sa proie pour l'emmener dans l'au-delà... Frissons garantis !



• **Evelyne, 37 ans**
Marseillanaise
Auxiliaire de bibliothèque

Cette maman de deux petites filles est une passionnée de longue date de bande dessinée. Si elle a délaissé ses crayons après l'adolescence, elle s'est toujours intéressée et tenue informée de l'actualité et des dernières tendances du 9^{ème} Art.

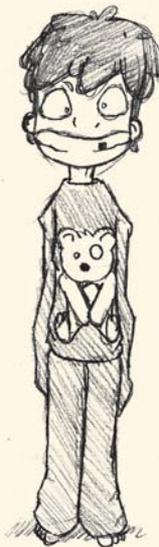
Aujourd'hui, elle franchit le pas en assistant à cet atelier qui, pour elle, "sert surtout à comprendre les différentes étapes et techniques nécessaires à la réalisation d'une BD. Mon idée est de concevoir une blague. Au début, j'étais partie sur une idée précise. J'ai tourné cette idée dans tous les sens, impossible de l'appliquer. Il a fallu que je suive à la lettre les différentes étapes, comme les animateurs nous l'ont indiqué, pour que ça fonctionne. Du coup, je suis repartie complètement à zéro !" Encore quelques semaines de patience, et vous découvrirez le résultat !



• **Julien, 14 ans**
Agathois, en 3^{ème} au collège

"Le héros de mon strip est un enfant qui vient de perdre une dent", explique Julien. Une surprise attend toujours les enfants sages sous les oreillers... "mais là, la fée des dents se mettrait bien en grève, alors elle lui donne...".

La réponse est à découvrir en images dans notre prochain Journal Municipal !



• **Mehdi, 14 ans**
Agathois, en 3^{ème} au collège

Adolescent curieux de la vie, Mehdi est un "touche à tout". Il adore le sport, qu'il pratique sous toutes ses formes, et se verrait bien passer un bac professionnel. Depuis qu'il est tout petit, il dessine. "Ma mère et mon père m'ont raconté que lorsque j'étais tout gamin, j'ai reçu un hélicoptère en cadeau. Et bien plutôt que de jouer avec, je l'ai d'abord dessiné !". Le scénario qu'il a choisi est d'ailleurs celui d'une histoire de gamins...



• **Yann, 23 ans**
Agathois, à la recherche d'un emploi

Yann se verrait bien finir son BTS de graphisme à Montréal... Il faut aussi qu'il termine son BAFA... Mais pour l'heure, il anime les week-ends des éclaireurs de France et participe à l'atelier de bande dessinée de la Maison des Savoirs. Son thème : plusieurs blagues courtes sorties tout droit de son imagination ! Détente des zygomatiques assurée !



A la MDS, des apprentis dessinateurs réalisent une BD !



• **Pascal, 15 ans**
Agathois, en 3^{ème} au collège

Lorsqu'on lui demande ce qu'il aimerait faire plus tard, Pascal répond : "*devenir ingénieur calcul*". Autrement dit, travailler en milieu industriel (aéronautique, automobile, transport ferroviaire...) avec pour missions de calculer toutes les caractéristiques des pièces d'un projet (force, résistance, taille, poids...), participer à la modélisation et à la simulation des procédés et monter des analyses statistiques. Tout un programme ! Mais pour ce qui est de parler de sa création dans le cadre de l'atelier, Pascal est beaucoup moins prolix. Il faudra donc attendre le résultat final pour voir si notre futur ingénieur aura su se montrer ingénieux... et créatif !



• **Nicolas, 14 ans**
Agathois, en 3^{ème} au collège

Ses copains de classe le voient comme un garçon brillant. D'ailleurs, plus tard, il aimerait travailler dans la recherche en se spécialisant dans le développement de médicaments. Dessinateur en herbe et passionné de lectures mangas, Nicolas n'a pas hésité une seule seconde lorsque Vincent et Antonin lui ont proposé de participer avec eux à l'atelier de BD de la Maison des Savoirs.



Le saviez-vous ?

En Europe, on s'accorde généralement à reconnaître le Suisse Rodolphe Töpffer (ou Töpffer) comme le premier créateur de bande dessinée. Son premier ouvrage intitulé "*Histoire de M. Jabot*" a en effet été publié en 1833 ! On peut dire que cet artiste a véritablement inventé l'album de bande dessinée (chacun de ses livres est un long récit). L'expérience connaît un grand succès et s'attire cet éloge de Goethe : "*C'est vraiment fou, tout pétille de talent et d'esprit*". Les livres de Töpffer seront réédités et suffisamment bien diffusés, y compris aux Etats-Unis, pour ne laisser aucun doute sur l'influence considérable qu'ils ont eu sur la suite de l'histoire de la bande dessinée. (source Wikipédia).

Les "Coups de cœur" des animateurs sur des BD disponibles à la Maison des Savoirs



"Là où vont nos pères", Shaun Tan

Il arrive que quelques dessins soient plus explicites qu'un long discours. Cette bande dessinée muette en est un parfait exemple. "*Là où vont nos pères*" est en effet une expérience à part dans la littérature dessinée. Littérature, car la portée de cet ouvrage dépasse largement les frontières communes de la BD ! Dans un noir et blanc absolument virtuoses, Shaun Tan, qui a notamment travaillé aux studios Pixar, livre une parabole touchante sur l'immigration. L'imagination visuelle de l'auteur est entièrement mise au service de sa fable, et sa narration très fluide sert avec sensibilité son propos. Par ailleurs, l'absence de texte est paradoxalement l'une des forces de l'ouvrage, détournant au passage l'une des "règles" de la bande dessinée, qui voudrait qu'un propos profond s'accommode mal d'un dessin trop réaliste. Ici, le dessin magnifique ne perturbe pas la lecture fluide, puisqu'il est muet... mais en lisant ce livre, impossible de ne pas percevoir la poésie qui se dégage de ses pages. De la poésie muette : il serait dommage de passer à côté de cette expérience !



"De Mal En Pis", Alex Robinson

"De Mal En Pis" parle du couple. "De Mal En Pis" observe le monde du travail. "De Mal En Pis" nous interroge sur la vieillesse. "De Mal En Pis" est fleuve et intimiste. "De Mal En Pis" étale le quotidien d'une dizaine de personnages à longueur de chapitres. "De Mal En Pis" est un ouvrage épais de 600 pages. Mais ce roman graphique est aussi léger, drôle et émouvant. Et surtout : on ne s'ennuie pas une seconde. Alex Robinson nous parle de la vie de quelques jeunes New-Yorkais dans les années 90 et, bien que la tonalité soit très différente de la série "Friends", malgré certains thèmes similaires, il réussit le tour de force de nous amuser, de nous impliquer et fait de son roman, malgré l'absence totale d'intrigue policière, un véritable "page-turner" (c'est-à-dire un livre passionnant, qui tient à tel point en haleine qu'on ne peut s'empêcher d'en tourner les pages... jusqu'à la dernière). Le dessin, très simple voire maladroit dans les premières pages (mais un "beau" dessin ne FAIT pas une bonne BD, il faut le dire comment ?!), sert à merveille ce feuilleton du quotidien : à lire d'une traite !



"From Hell", Eddie Campbell/Alan Moore

Oubliez le film qui a été tiré de ce roman graphique : il est loin d'en restituer la subtilité, la profondeur et... la beauté. La beauté ?! Difficile à croire en feuilletant l'ouvrage, tant la succession de 9 vignettes par page, et le noir et blanc hachuré d'Eddie Campbell, peuvent paraître austères. Pourtant, l'histoire de Jack l'Eventreur n'a jamais été aussi bien racontée qu'ici. Il aura fallu plus de dix ans à Alan Moore pour scénariser "From Hell". Dix ans pour faire une synthèse de toute la documentation existant sur cette énigme policière, sous forme d'une théorie diaboliquement mise en scène. Et là encore, Moore (le plus grand scénariste de bande dessinée du monde, au bas mot !) a parfaitement su choisir le dessinateur qui convient, malgré un style qui peut rebuter les amateurs de "jolis dessins". Au final, après avoir lu cet énorme livre, et dévoré les notes extensives de l'auteur (près de 50 pages quand même...), on se rend compte que l'on vient tout simplement d'assister à la dissection littéraire d'un grand mythe. A mon avis, simplement LE chef d'œuvre de la BD des années 90. Prévoir au moins deux nuits blanches.

Réunions et visites de terrain au programme



Elus et représentants du Comité de Quartier sur le chantier du Moulin des Evêques en compagnie de l'architecte

Le Premier Adjoint au Maire délégué à la Vie des Quartiers poursuit la série de réunions qui a été engagée ces derniers mois pour faire le point avec les différents Comités de Quartier. Chaque réunion est précédée d'une visite de terrain qui permet de mieux situer les travaux et améliorations entreprises, tout comme les problèmes restant à résoudre. A chaque réunion, le Premier Adjoint est accompagné d'élus et des responsables des services municipaux concernés, notamment ceux de la voirie, des espaces publics, de l'architecture et du patrimoine bâti, de la vie quotidienne et de la police municipale. Les représentants des quartiers peuvent ainsi poser leurs questions et expliquer leurs remarques et requêtes.

Pour le quartier Mirabel Lyautey, plusieurs chantiers en cours ont ainsi été évoqués, dont le plus important, celui du Moulin des Evêques. Ce dernier a débuté le 15 janvier dernier et devrait s'achever dans les temps, le planning de travaux étant à ce jour respecté. Cette opération majeure de réhabilitation du patrimoine architectural agathois, réalisé par un opérateur privé, va permettre à la ville de se doter d'une nouvelle salle polyvalente. Dans ce bâtiment privé, le premier étage sera réservé à la commune et aménagé en espace de réception et d'exposition. Des études complémentaires sont actuellement en cours, pour réaliser un parvis sur l'avant du bâtiment, côté parking de la Calade. Un espace de stationnement complémentaire sera créé sur

l'arrière du bâtiment côté chemin de la Vallée, afin de compenser le nombre de places ainsi perdues.

Pour le secteur Cap Est, c'est la nouvelle promenade du Front de Mer dans le Village Naturiste qui a été principalement évoquée. Cette dernière s'inscrit dans les actions engagées pour le développement de la piétonisation. Cet aménagement, situé entre le boulevard des Matelots et la rue des Néréides, a nécessité 3 mois de travaux avant la saison 2007 et s'étire sur une longueur de 350 mètres. Une allée piétonne de 3 mètres de large revêtue d'un sable stabilisé clair, en accord avec la teinte du

sable des dunes, a été réalisée avec création d'accès à la plage et pose de mobilier urbain. Cette réalisation a été complétée par l'installation de poteaux d'éclairage public et de bancs en bois qui s'intègrent parfaitement dans le paysage naturel. Les projets prévus pour ce site ne s'arrêtent pas là puisqu'une étude en relation avec les services de l'Etat est en cours afin d'étendre cet aménagement côté ouest, jusqu'au chenal. C'est ainsi un investissement de près de 200 000 € qui a été réalisé dans ce quartier.



Visite de terrain sur les hauts de plage, au Village Naturiste

Pas de FEU ROUGE pour ORANGE !

Pas de Feu Rouge pour Orange qui installe un pylône émetteur sur le domaine public au Parking du Colibri du Cap d'Agde.

Pas de conseil municipal, ni d'informations des élus. Cette décision a été prise au travers d'une décision du maire en forme de cadeau de Noël daté du 15 Décembre 2006.

Point de permis de construire affiché au moment des travaux ! Le permis aurait été affiché au printemps, sans que les travaux ne soient réalisés.

Aucune information préalable des riverains de la zone et de l'association des Commerçant riverains pas plus qu'avec les copropriétés environnantes.

Curieusement ces travaux sont entrepris sur la zone littorale dite inconstructible ce qui peut sans doute expliquer la discrétion concernant un affichage de permis aussi discret.

La loi n° 86-2 du 03 Janvier 1985 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral est aussi appelée loi "littoral". La loi "littoral" a pour objet de contrôler l'urbanisation (on dit aussi bétonnage) des côtes françaises.

La loi "littoral" stipule que tout changement d'utilisation d'une zone littorale exige une enquête d'utilité publique préalable.

Sans se lancer dans la polémique des nuisances potentielles de ce type de récepteurs au plus près des zones d'habitations, une information préalable à défaut de consultation aurait sans doute été nécessaire.

A cet égard, il est également nécessaire de rappeler que l'application du Principe de Précaution par les Tribunaux concerne entre autre, ce type d'installation.

Le débat ne date pas d'aujourd'hui, mais le problème demeure, comme pour toute pollution face à la prolifération souvent anarchique des sites d'antennes relais : "Nuisance ou pas : Tout est fonction de la dose ?"

Par ailleurs, ce mas d'une quinzaine de mètres de hauteur viendra ôter de nombreuses perspectives visuelles sur le Fort de Brescou dans la zone et aucun des propriétaires n'a été informé.

Cet emplacement était également un lieu d'animation ou se produisait en saison estivale de petits cirques et ou l'association de commerçants organisait des soirées pour tout le quartier.

L'approche de l'hiver et la faible fréquentation de la période évitera sans doute les manifestations de mécontentement et à l'arrivée des beaux jours il sera trop tard.

Dommage ! Cet édifice ne représente pour sa part aucun intérêt pour le tourisme ni pour une clientèle étrangère très sensible au problème de l'environnement.

Tout au plus, y a t il un intérêt financier pour la ville de 5000 ou de 6000 euros suivant la lecture de l'arrêté du maire.

Sans doute n'était-il pas nécessaire de griller tous les feux rouge pour se mettre au service d'Orange.

Didier Denestebe

Conseiller Municipal de la Ville d'Agde

Parti Agathois

Tel : 04 67 94 70 01 - Courriel : denestebe@wanadoo.fr

Le Centre Aquatique : un atout pour Agde

La Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée vont, au premier semestre 2008, lancer les travaux du futur Complexe Aquatique des Champs Blancs.

Cet équipement très attendu par les Agathois va constituer un atout supplémentaire pour notre cité, en répondant à plusieurs objectifs :

- la nécessité de satisfaire les nombreux Agathois qui, pour le plaisir ou pour des raisons de santé, souhaitent ou doivent pratiquer la natation,
- la volonté de doter nos établissements scolaires d'un équipement aquatique adapté à l'apprentissage de la natation,
- la création pour notre destination touristique d'un nouveau pôle d'attractivité, qui participe au développement de l'activité durant les ailes de saison.

Le coût prévisionnel de ce projet est de 11,5 millions d'euros. A titre de comparaison, la ville de Rodez construit actuellement un équipement de ce type pour un coût identique, tandis qu'Albi vient de dépenser 14 millions d'euros, là encore pour un équipement comparable.

Agde est une ville en plein développement, qui est d'une part la capitale d'une Agglomération de plus de 50 000 habitants, et d'autre part la première station balnéaire d'Europe. Il est donc nécessaire que notre cité soit dotée d'un équipement à sa dimension.

Le choix du site d'implantation s'est fait dans un souci de cohésion sociale afin de permettre une accessibilité facilitée aux résidents des trois pôles de notre Archipel. Le Centre Aquatique vient ainsi participer à la structuration, au barycentre du territoire communal, du Complexe Sportif des Champs Blancs qui vient valoriser, grâce à des équipements publics et des espaces verts, une zone jusqu'ici laissée en friches.

Le respect de l'environnement est d'ailleurs au cœur du projet, avec un certain nombre de choix qui s'inscrivent dans un souci de développement durable :

- l'utilisation de l'énergie solaire (300 m²), pour alimenter 75 % de l'eau chaude sanitaire et 35 % de l'eau des bassins,
- la présence d'une couverture, d'une surface de 2 400 m², afin de permettre un meilleur captage de la lumière et de l'énergie solaire, générant d'importantes économies (500 kw/h) et plus de confort acoustique,
- le traitement de l'eau, qui se fera par chlore gazeux, donnant une meilleure stabilité et plus de sécurité.

Enfin, il est important de rappeler les prestations qu'offrira le Centre Aquatique avec :

- une halle de natation dotée d'un bassin de 25 mètres sur 25 mètres,
- une halle de loisirs découvrable avec un bassin de 200 m² de faible profondeur, équipé de jets d'eau, de lits à bulles et de buses massantes,
- un bassin d'activités de 12,5 mètres sur 12,5 mètres et de 1,20 mètres de profondeur, destiné aux scolaires, à la pratique de la gymnastique aquatique (aquagym, aquaphobie, aquastep, etc.) et aux classes maternelles ainsi que deux jacuzzis pour se relaxer,
- une pataugeoire où les tout-petits s'ébattent en toute sécurité et des banquettes immergeables où leurs parents, confortablement installés, surveilleront et profiteront au mieux de leur progéniture. Quatre pentes à glisser viendront compléter cet équipement où parents et enfants glisseront côte à côte,
- une halle balnéo, destinée à une clientèle à la recherche de calme, d'intimité, de bien-être, qui sera équipée de saunas, de bains romains, de douches sensorielles, d'espaces d'aromathérapie et d'un solarium.

L'extérieur, espace engazonné, doit représenter un pôle d'animations et rapprocher le baigneur de la nature. Il y aura un terrain de beach volley, un espace de jeux pour les enfants et un solarium protégé du vent. La surface totale utile est de 2 622 m², l'espace extérieur représentant 2 200 m².

La majorité municipale

Aux Conseils Municipaux

du 27 juillet et 1^{er} octobre 2007

Au Conseil du 27 juillet 2007

URBANISME ET TRAVAUX

Moulin des Evêques : Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) et Déclassement du domaine public Quai de la Calade et Chemin de la Vallée en vue d'un échange

Ainsi que l'a rappelé le Maire, la société GEDEAGDE a fait l'acquisition de l'immeuble dénommé "Moulin des Evêques", afin d'y réaliser 11 logements haut de gamme, ainsi qu'une salle polyvalente spacieuse au premier étage et divers celliers et parkings. La Salle des Fêtes actuelle étant de taille relativement modeste, il a été proposé au Conseil Municipal d'acquérir le premier étage du bâtiment, ainsi que l'ensemble de ses annexes, par la voie de la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement relevant de l'article 1601-3 du Code Civil. 5 lots sont concernés, l'immeuble en cause restant essentiellement la propriété de personnes privées. Ces lots sont divisés en deux bâtiments et comprennent :

- Bâtiment A : 1 lot incluant l'ancienne cheminée, constitué de la totalité du bâtiment, la commune en supportant l'entretien et les réparations.
- Bâtiment B : 4 lots correspondant au hall d'accueil du rez-de-chaussée, à la salle polyvalente et ses annexes, enfin divers locaux et accessoires de la salle polyvalente et des parties communes générales.

Pendant la durée des travaux, les obligations relatives au maître d'ouvrage incombent à la société GEDEAGDE. Enfin, l'immeuble sera régi par la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété et en conséquence, les lots acquis par la commune intègrent son domaine privé.

Le prix de vente des cinq lots acquis par la Ville est de 1 750 000 € HT, payable sur 3 exercices selon l'échéancier suivant : 400 000 € cette année, 700 000 € au plus tard le 15 juin 2008 et 650 000 € au plus tard le 15 janvier 2009. Cette opération permet de réhabiliter un bâtiment historique qui en avait bien besoin tout en participant à la revitalisation de notre Cœur de Ville. Elle représente enfin pour la commune une acquisition à moindre frais d'un espace public nouveau, qui nous permettra de réaliser des économies de gestion (en réduisant par exemple, le nombre de jours du repas-spectacle offert à l'Age d'Or à l'occasion de la nouvelle année, puisque la surface de la future salle polyvalente est d'environ 1 000 m² soit le triple de l'actuelle Salle des Fêtes).

Une question adoptée à la majorité des votants (avec 1 contre et 6 abstentions de l'Opposition).

Dans la foulée, et toujours dans le cadre de l'aménagement du Moulin des Evêques, le Conseil a approuvé à l'unanimité des votants (moins 6 abstentions de l'Opposition) le déclassement d'une partie du domaine communal (parcelles LC n°360 de 9 m² issue du domaine public et LC n°358 de 320 m² issue du domaine privé et correspondant à une partie de l'ancienne parcelle LC n°7

de 328 m² située chemin de la Vallée - les 8 m² restants étant réintégrés dans le domaine public sous la référence LC n°359) en vue d'être cédée à la société GEDEAGDE, laquelle rétrocède en échange à la Ville deux parcelles (LC n°356 et 357 de 144 et 158 m², correspondant à une partie de sa parcelle référencée LC n°6 de 1 707 m² quai de la Calade, dont la Sté conserve les 1 405 m² restants : LC n°355). "En sus, la société GEDEAGDE acquittera le prix de 150 000 €, tandis que la Ville lui paiera 1 600 €, a précisé le Maire qui a rappelé que "cet échange avait fait l'objet d'une enquête publique du 10 au 24 avril 2007, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un avis favorable". Ainsi qu'il l'a souligné en conclusion, "avec les 150 000 € que nous récupérons dans le cadre de cette délibération, l'acquisition de la future salle polyvalente nous revient au final à 1,6 M €".

Périmètre de Restauration Immobilière (PRI) : demande d'ouverture d'enquête préalable à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique)

Avec 2 contre et 3 abstentions de l'Opposition, le Conseil a ensuite adopté, à la majorité des votants, la demande d'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de prescription de travaux. Il s'agit, comme l'a précisé le Maire, de permettre à la Ville "de poursuivre dans de bonnes conditions le programme de restauration immobilière du PRI. Pour cela, il apparaît indispensable aujourd'hui d'engager la réhabilitation, dans le respect de la ZPPAUP, Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager et des prescriptions des Architectes des Bâtiments de France, des immeubles situés 3 rampe de la Poudrière (LD 46), 2 bis rue du 4 Septembre (LD 50), 20 rue de la Placette (LD 105), 19 rue de la Casemate (LD 154), 4 rue André Chassefières (LI 12), 35, 65 et 30 rue de l'Amour (LI 94, 124 et 189), 4 rue St Vénuste (LD 373), 11 rue Perben (LD 395), 16 et 14 rue Louis Bages (LD 442 et 489), 4 rue de la Ville (LD 504), 16 rue St Sever (LI 289), 11 rue Kléber (LI 386), 22 rue de la Poissonnerie (LI 430) et 25 rue Basse (LI 464). Ces immeubles ont été, pour la plupart, acquis en totalité ou pour partie par la SEBLI dans le cadre de la convention publique d'aménagement et appartiennent, pour deux d'entre eux, à des tiers. La Ville souhaite obtenir de l'Etat l'arrêté de DUP de prescription de travaux pour ces parcelles, lequel rendra opposable aux tiers la réalisation des travaux de réhabilitation et permettra à la SEBLI de déposer, pour chaque immeuble, des demandes de Permis de Construire et d'Autorisation Spéciales de Travaux nécessaires aux réaménagements de ces bâtiments. L'ensemble des frais de cette procédure seront imputés aux charges de l'opération PRI Centre Ville Agde".

ADMINISTRATION GENERALE

SEBLI : rapport 2006 des Administrateurs représentant la Ville

En application de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Deuxième Adjoint, déléguée aux Finances Publiques et par ailleurs Administrateur de la SEBLI,

représentant la Ville d'Agde au sein de son Conseil d'Administration, a soumis à l'Assemblée Municipale, qui l'a approuvé à l'unanimité (avec 1 abstention de l'Opposition) son rapport pour 2006.

Parmi les données du rapport, l'on peut retenir, dans le cadre des activités de l'établissement et de l'avancement du PRI, que le périmètre de ce dernier a été agrandi. Il est désormais "bordé au nord et à l'est par la rue du 4 Septembre, au sud par la rue de la République et à l'ouest par l'Hérault. A ce jour, les arrêtés de DUP ont été obtenus sur 21 logements ayant fait l'objet d'une demande d'AST déposée en novembre 2005". Les acquisitions foncières "représentent un total de 12 immeubles, 10 autres sont actuellement en cours d'acquisition". Enfin, s'agissant des opérations menées, "25 logements vendus en 2005 et 2006 seront mis en chantier en septembre 2007".

SAEML "La Criée aux poissons des Pays d'Agde" : rapport 2006 des Administrateurs représentant la Ville

De même, le Conseil a ensuite approuvé, à l'unanimité, le rapport écrit des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde". Parmi les données du rapport, l'on peut noter que les ventes en Criée ont connu en 2006 une augmentation significative : 28 % en quantité et 35 % en valeur par rapport à l'année précédente. En termes d'équipements, il précise que les travaux d'allongement et de rénovation des quais devraient commencer au premier trimestre 2008. Ils seront financés à hauteur de 50 % par une subvention du Département, de 30% par la Région et de 10 % par la CAHM, les 10 % restants étant autofinancés par la SEM. L'aire de stockage des huiles usées a pour sa part fait l'objet de travaux qui se sont terminés en avril 2007. Le financement de cette opération a été assuré à 40 % par une subvention du Département, à 40 % par la Région au titre du programme Ports Propres, et à 20 % par des fonds de concours de la Coopérative Pêcherie Agathoise. Enfin, en termes financiers, le résultat est bénéficiaire de 5 255 € et la marge brute d'autofinancement excédentaire de 183 512 €, un chiffre en hausse de 20 % par rapport à 2005.

Attribution de 12 subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

A l'unanimité, le Conseil a adopté cette question, qui concerne l'attribution de 12 subventions de fonctionnement pour l'année 2007, dans le cadre du CUCS. Comme l'a précisé le Premier Adjoint, délégué à l'Administration Générale "afin d'apporter des compléments à l'appel à projets effectué dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération, la Ville a programmé des crédits spécifiques à destination des associations ayant répondu à cet appel, pour un montant total de 58 225 €. Ces subventions viennent en supplément de celles accordées par l'ACSE à savoir 82 700 €." Elles concernent les associations et les montants suivants : 3 500 € pour l'Association Départementale d'Informations et d'Aide aux Victimes d'Infractions (ADIAV) ; 3 140 € pour le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles pour l'accès au Droit ; 685 € pour le Mouvement Français pour le Planning Familial ; 3 000 € pour l'Association Génération Music sur le projet Escuela de la Salsa ainsi que 3 500 € sur le projet Studio Mobile ; 8 500 € pour la Fédération Léo Lagrange sur l'accompagnement scolaire ainsi que 500 € sur le projet Accès au Droit en matière de surendettement, 13 000 € pour le projet sur la Maison des Parents et 11 400 € pour le projet Accès à la formation ; 3 000 € pour l'Association Dimension 34 sur le projet des pratiques artistiques urbaines ; 6 000 € pour l'Association des Compagnons Bâtisseurs sur le projet Atelier de Quartier et 2 000 € pour l'Association Les Objets Trouvés sur la création théâtrale contemporaine.

SPORT ET CULTURE

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Rugby Olympique Agathois

A l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'Opposition), le Conseil a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 20 000 € au Rugby Olympique Agathois (ROA), afin d'aider l'association à financer ses actions sur l'exercice 2007.

Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la restauration de 7 pièces du Musée de l'Ephèbe

A l'unanimité, les élus ont enfin décidé de solliciter une subvention auprès de la DRAC, afin de restaurer différents objets faisant partie de la collection du Musée de l'Ephèbe : une lampe romaine en forme de pied ; un phalère en bronze ; un bracelet en bronze ; une statuette romaine représentant Athéna ; un peson de balance représentant Athéna ; une chaussure militaire en cuir du XIX^{ème} siècle et enfin une applique conique et un ensemble associé du 1^{er} Age de Fer.

Au Conseil du 1^{er} octobre 2007

FINANCES PUBLIQUES

Modifications d'autorisation de programme pour l'aménagement du Quai Cdt Réveille et de l'Espace Sportif des Champs Blancs

Avec 1 vote contre et 3 abstentions de l'Opposition, le Conseil a adopté à la majorité des votants cette question que lui a présenté le Deuxième Adjoint, délégué aux Finances Publiques. Ainsi que ce dernier l'a rappelé, "dans le cadre de l'aménagement du Quai Cdt Réveille, le Conseil Général a apporté une aide financière de 224 000 € pour la réalisation d'un giratoire, laquelle implique aussi l'installation de la signalétique sur l'ouvrage pour 80 000 €. De plus, l'avancée du chantier nécessite l'augmentation du crédit de paiement 2007 de 12 700 €, la part 2008 étant diminuée d'autant. Il convient donc de majorer l'enveloppe globale de l'autorisation de programme, d'intégrer la recette nouvelle et de modifier la répartition des crédits de paiement. Enfin, concernant l'Espace Sportif des Champs Blancs, le planning des travaux d'aménagement des parkings ayant été avancé, 50 000 € supplémentaires sont nécessaires pour l'année 2007".

URBANISME ET TRAVAUX

Conventions avec le Département pour la réalisation d'un giratoire

A l'unanimité, le Conseil a décidé de passer deux conventions avec le Département relatives à l'aménagement du giratoire de l'entrée de ville situé route de Vias, au carrefour de la RD 912 au PR 3,700. Dans la première, ainsi que l'a expliqué l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics, "la Ville est désignée comme maître d'ouvrage, chargée d'assurer l'ensemble des missions destinées à mener l'opération à bien, le Département participant financièrement à cette dernière pour un montant de 224 000 € représentant 73 % du montant prévisionnel HT des travaux. Par ailleurs, une deuxième convention définit les obligations de respon-

sabilité et d'entretien du domaine public départemental mises à la charge de la Commune. Elles concernent les plantations et espaces verts, les trottoirs et parkings latéraux, le mobilier, les caniveaux et ouvrages d'assainissement, la signalisation directionnelle et de police, l'éclairage public et les réseaux, enfin tous les équipements liés à des mesures de police de circulation".

Acquisition de terrains par la Commune

La Ville réalisant la pose d'une conduite d'eau potable chemin du Camping, ainsi qu'au niveau de la liaison route de Rochelongue-chemin de la Charrue, afin de raccorder les diverses parcelles concernées au réseau public et ainsi permettre leur constructibilité, "il convient de procéder à l'acquisition de 180 m² de la parcelle MS n°125, située à l'angle de la future voie et de la route de Rochelongue, afin de disposer de l'emprise de 8 mètres nécessaire. Le prix fixé par les Domaines est de 160 €/ m²" a expliqué l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics au Conseil, lequel a adopté cette acquisition à l'unanimité des votants (moins 1 vote contre de l'Opposition).

Les élus ont ensuite, et toujours à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'Opposition), adopté la question que leur a présenté l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics concernant l'acquisition de la parcelle HC 0076, située au lieu-dit "La Mative Basse" d'une superficie de 4 873 m² "dans le cadre de la politique de sauvegarde et de maîtrise des espaces naturels. Des négociations amiables sont intervenues avec le vendeur sur la base de l'estimation des Domaines, qui a fixé la valeur de la parcelle à 4 000 € HT, auxquels il faut ajouter 2 000 € HT pour la valeur du puits d'eau potable avec pompe, soit un montant total de 6 000 € HT".

ZAC du Capiscol : avenant au traité de concession signé avec la SNC Languedoc Terrains

Avec 3 contre et 2 abstentions de l'Opposition, le Conseil a approuvé, à la majorité des votants, l'avenant au traité de concession signé avec la SNC Languedoc Terrains concernant l'aménagement du Capiscol. Ainsi que le Maire l'a précisé, cet avenant concerne d'une part les cahiers des prescriptions architecturales et paysagères qui serviront de cadre aux différents projets de construction, afin que l'unité du quartier soit assurée, et d'autre part, le dossier de réalisation et le programme des équipements publics à la charge de l'aménageur. Face aux remarques de l'Opposition, le Maire a rappelé que "la SNC Languedoc Terrains s'est engagé à réaliser les aménagements suivants : la requalification de l'entrée de ville pour 125 000 €, un boulevard de desserte de ce nouveau quartier pour 2 685 000 € et une percée visuelle pour 1 160 000 €, le reverdissement du Mont Saint Loup pour 2 359 000 € (1 360 arbres y seront plantés, ainsi que 10 000 arbustes, 6 000 m² de prairie irriguée, 400 m linéaire de bambous et 22 palmiers), un schéma d'assainissement pluvial et un parc urbain paysager pour 750 000 €, sans oublier la rétrocession foncière à la Ville d'un terrain qu'elle n'avait pas, d'environ 5 500 m² et estimé à 900 000 €, soit un total de 11 114 000 € d'équipements publics. Si l'on ajoute à cela le prix moyen d'achat que représente l'ensemble de ces zonages estimé à 60 €/ m², en sachant qu'ils représentent 125 400 m², cela représente un total de 22 381 000 €. Donc, dans cette opération, non seulement la Ville ne débourse rien, puisque tout est à la charge de l'aménageur, mais en plus, elle récupère des aménagements d'une valeur de 22 381 000 €, pour un COS définitif dans cette zone de 0,27 en moyenne sur les 33 Ha, un chiffre bien loin des 0,80 prévu dans le précédent COS pour les immeubles des Cayrets. Par ailleurs, cette ZAC va assurer un développement harmonieux du quartier, à la différence d'un PAE, avec de meilleures garanties de finition pour les habitants".

Dans la foulée, et toujours dans le cadre de la ZAC du Capiscol, le Conseil a adopté à l'unanimité des votants (moins 2 abstentions de l'Opposition), l'échange d'une partie des chemins ruraux n°71 et

77 terrains, respectivement d'une superficie de 961 et 805 m², avec les terrains propriété de la SNC Languedoc Terrains, cadastrés KV n°197, de 1 960 m², pour une valeur égale de 80 €/ m². Comme l'a précisé le Maire en conclusion "cet échange nous permettra, à terme de récupérer la voie desservant le collège privé situé en haut de Baldy".

Classement d'un giratoire rue de la Gabelle dans la voirie communale

Avec 3 vote contre de l'Opposition, le Conseil a décidé, à la majorité des votants, de classer dans la voirie communale un giratoire situé rue de la Gabelle, au Cap d'Agde, correspondant à la parcelle OE n°94, d'une superficie de 497 m². Ainsi que l'a expliqué l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics, "celui-ci dessert la copropriété "Ile Saint Martin". Il a fait l'objet d'une enquête qui s'est déroulée du 6 au 20 août 2007 et au terme de laquelle le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable."

Convention d'usage du bassin de rétention du rond-point du Souvenir Français

A l'unanimité, le Conseil a décidé de passer une convention d'usage entre la Ville et la société GEDEAGDE, relative au bassin de rétention du rond-point du Souvenir Français. Ainsi que l'a expliqué l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics, "la société a réalisé ce bassin sur la parcelle KV 87 jouxtant le rond-point, afin de faire face à ses obligations en matière de traitement hydraulique de la zone commerciale. La décision d'aménager la zone du Capiscol a rendu nécessaire la conception d'un dispositif de traitement des eaux pluviales sur la zone elle-même et en périphérie, afin d'améliorer la situation des parcelles extérieures au secteur nouvellement créé. Le bassin existant est venu s'intégrer dans ce dispositif. L'aménageur du Capiscol l'a modifié en augmentant le volume de rétention, en remplaçant les systèmes de refoulement et en créant une canalisation spécifique, le reliant à un nouveau bassin situé en aval du "Rieu Mort". En contrepartie de ces modifications, il a donc été proposé à la société GEDEAGDE, dans le cadre de la convention, de rester propriétaire de l'ouvrage, la Ville en assurant l'entretien et le bon fonctionnement."

VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subventions au COS et à 4 associations

Tour à tour à l'unanimité puis à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'Opposition), les élus ont adopté deux délibérations attribuant, pour la première, une subvention de 17 172 € au COS de la Ville d'Agde, afin d'organiser l'arbre de Noël des enfants du personnel (lequel comporte un spectacle et un cadeau par enfant) et, pour la seconde, une subvention exceptionnelle à quatre associations agathoises : 1 000 € au Lions Club du Cap d'Agde pour l'organisation de régates les 2 et 3 juin 2007, 1 000 € au Tennis Club Agathois pour l'organisation du "Trophée Olivier Cros", 800 € à Fairplay Danse pour sa participation au Championnat du monde rock and roll en Suède et enfin 400 € à Class Sonar France pour la participation d'un équipage handicapé au Championnat Handisport.

Rapport d'activités du SIVOM pour l'exercice 2006

Le Conseil a pris acte du rapport d'activités du SIVOM pour l'année 2006, qui présente un bilan des activités et des finances de l'établissement. Face aux remarques de l'Opposition, le Premier Adjoint également Président du SIVOM a rappelé que "le SIVOM, c'est, à ce jour, 12 communes adhérentes, 30 000 repas servis aux élèves de Vias et Bessan fréquentant le collège de Bessan, 475 appareils de télé-alarme dont 80 acquis en 2006 dont 70 sur Agde, 289 animaux saisis par la fourrière animale, des travaux d'extension au Centre de Secours. Le regroupement des communes au sein du SIVOM a permis de mutualiser les coûts, ce qui représente pour Agde une baisse de 50 %".



Cérémonie Patriotique

Commémoration des Harkis : pour ne surtout pas les oublier

Depuis cinq ans, le 25 septembre est devenue la journée officielle d'hommage aux combattants Harkis. A Agde, cette cérémonie prend place au rond-point Louis Fourestier où se trouve la stèle rendant hommage à ces soldats originaires d'Afrique du Nord. Une cérémonie à laquelle ont assisté le Député-Maire, les membres du Conseil Municipal, Jean-Claude Péclion, représentant Manuel Belhamici, le Président de l'Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans Harkis, les représentants des associations patriotiques, nombre de personnes ayant à cœur de rendre hommage aux Harkis et Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants. Ce dernier a lu le message du Colonel Aziz Meliani, Président National des Anciens Combattants Français Musulmans, qui rend hommage aux *"héritiers de leurs Pères, Grands-Pères et Aïeux de notre glorieuse Armée d'Afrique, qui ont illustré magnifiquement les vertus militaires et perpétué leur mémoire dans l'honneur et le dévouement. Tous ces combattants ont lutté et parfois donné leur vie pour la France et les idéaux qu'elle représente"*.

Le Député-Maire a ensuite pris la parole, soulignant que *"commémorer les Harkis est toujours un moment difficile parce que nombre de souvenirs douloureux ressurgissent dans la mémoire. Les Harkis ont fait le choix de la République. C'est pour cela qu'ils ont été rejetés par leur communauté, mais aussi par la France qui, à l'époque, ne les a pas accueillis comme elle l'aurait dû, comme elle l'a toujours fait pour tous ses enfants. Considérés comme des traîtres par les uns, représentants d'un passé dont on ne voulait pas se souvenir pour tous les autres, ils ont fait le choix de se battre pour faire respecter la République et ses valeurs. Il nous appartient de rappeler à chaque occasion que les Harkis sont des personnes éminemment respectables et qui ont avant tout agi par attachement au pays qu'elles s'étaient choisi et qui avait toujours été le leur, la France"*.



Compétition

Les Agathois sur la première marche du podium pour le Championnat de France de Rame Traditionnelle

C'était un événement à ne pas rater, pour sa première édition en terre agathoise, et nombreux ont été les spectateurs à assister aux combats des barques pour l'attribution de l'ultime trophée de la saison.

La rame traditionnelle se pratique sur des barques similaires à celles utilisées pour les tournois de joutes, mais dans une version plus petite et plus légère. Les rameurs, au nombre de 6 par embarcation, sont accompagnés d'un barreur. Pour ce Championnat, les 54 équipes qui avaient fait le déplacement vers Agde de tous les coins de France (Sète, Mèze, Gruissan, mais aussi Marseille, Grigny, Cros de Cagnes, Oswald, Vienne, Saint-Just sur Loire, Chasse sur Rhône, Saint Mandrier, Caluire, Serres sur Sablons, Nievroz, Isle sur la Sorgue ou encore Feyzin) ont du parcourir 300 mètres aller-retour sur le plan d'eau faisant face à la Cathédrale Saint Etienne. Quatre catégories étaient présentes parmi les compétiteurs : Hommes, Femmes, Mixte et "Tamalous".

Le samedi 29 septembre, les éliminatoires ont réduit à 16 le nombre de participants aux finales de dimanche. Malgré le temps couvert, voire pluvieux, les rameurs, comme le public, ont enflammé les quais de l'Hérault, chacun soutenant son favori, mais toujours dans une ambiance conviviale. Pour le final des "Tamalous", ce fut littéralement l'euphorie sur les berges, quand les "têtes blanches" agathoises ont affronté puis dépassé celles de Cros de Cagnes, remportant la compétition. Tous les rameurs se sont ensuite retrouvés à la Salle des Fêtes pour la remise des prix. Hubert Montels, Président de la Société Nautique des Jouteurs Agathois, a tout d'abord tenu à remercier chacun des participants, des sponsors et des services Municipaux ayant participé au succès de cette Coupe de France et surtout les bénévoles qui en ont assuré la réussite. Puis, en compagnie notamment du Député-Maire d'Agde, d'Henri Feltrin, Vice-Président de la Fédération de Joutes Rame et Sauvetage Nautique et de Robert Bancillon, Président de la Ligue Languedoc Roussillon de Joutes, il a remis les coupes et récompenses. Les Agathois ont brillé non seulement en catégorie "Tamalous" mais également en "Mixte" où ils sont arrivés premiers. Gruissan s'est adjugé le trophée chez les Féminines tandis que les Sétouais de Cettarame ont remporté la Coupe de France chez les Hommes. A l'heure des bilans, chacun s'est accordé à souligner l'excellence de l'organisation mise en place par la SNJA, mais aussi et surtout l'extraordinaire ambiance que ses sociétaires ont su apporter à la compétition durant ces deux jours.



L'équipe vainqueur des "Tamalous"

Résultats par équipes

Catégorie Femmes

4^{ème} : Marseille 1 ; 3^{ème} : Cros de Cagnes ;
2^{ème} : SNJA 2 ; 1^{ère} : Gruissan

Catégorie "Tamalous"

4^{ème} : Gruissan 1 ; 3^{ème} : Cettarame (Sète) ;
2^{ème} : Cros de Cagnes 1 ; 1^{ère} : SNJA.

Catégorie Mixte

4^{ème} : Cros de Cagnes ; 3^{ème} : Mèze ;
2^{ème} : Gruissan 1 ; 1^{ère} : SNJA 2.

Catégorie Hommes

4^{ème} : Jeune Lance Sétoise ; 3^{ème} : Gruissan 1 ;
2^{ème} : SNAGAT 1 ; 1^{ère} : Cettarame (Sète).

ERRATUM ! Dans notre précédent journal, une erreur s'est glissée sur le nom du vainqueur du Challenge du Dr Barral. Celui-ci a été remporté par Lionel Catanzano, du Pavois Agathois. Toutes nos excuses au lauréat et à son club !

Solidarité

6^{ème} édition des Virades de l'Espoir sur Agde : pour aider les malades et la recherche

La mucoviscidose est l'une des premières maladies génétiques graves de l'enfance en France. Une maladie qu'on ne sait toujours pas guérir et qui touche pourtant, aujourd'hui, dans notre pays, quelque 6 000 personnes, dont l'espérance de vie moyenne n'est que de 24 ans. Cette maladie se traduit principalement par des troubles respiratoires puis par des lésions broncho-pulmonaires irréversibles accompagnées de troubles digestifs. Cette maladie évolutive détruit peu à peu les poumons ne laissant qu'une seule issue : la greffe. Celle-ci a un coût certain, tout comme les traitements de la maladie qui restent quotidiens, lourds et contraignants.

Depuis 23 ans, afin de soutenir la recherche et les malades, ont lieu en France les "Virades de l'Espoir". La 6^{ème} édition agathoise de la manifestation a pris place le 29 septembre dernier sur la partie haute de la Promenade. Au programme : des jeux pour les enfants, un mur d'escalade, un atelier de pâte à sel, un jeu de massacre..., le tout accompagné d'une buvette, de grillades, d'un vide grenier et d'animations musicales. Chaque animation était accessible moyennant quelques pièces, qui sont venues grossir le don fait à l'Association "Vaincre la Mucoviscidose".



Rencontre

Bienvenue à l'Abbé Yannick Casajus

C'est accompagné de ses anciens paroissiens de Castries, où il officiait jusqu'à présent, et en compagnie de ses nouveaux paroissiens d'Agde, où il officie désormais, que l'Abbé Yannick Casajus a célébré, dimanche 30 septembre après-midi, une messe qui faisait office de présentation officielle.

Monseigneur Guy Thomazeau, Archevêque de Montpellier, l'a en effet nommé, en remplacement du Père Yvon Quissargues, comme Archiprêtre responsable de l'Ensemble paroissial du Littoral Agathois, qui s'étend de Vias à Marseillan.

Agé de 41 ans, Yannick Casajus est né à Saint-Thibéry et connaît déjà bien la ville d'Agde. Il a en effet fait sa Première Communion au Grau d'Agde et officié auprès de l'Abbé Bérail au Cap d'Agde durant les stages d'été de son séminaire. *"Nous avons une histoire commune, a-t-il déclaré lors de la messe. J'ai accepté ce ministère et le prends en charge pour vous et avec vous et je sais que je peux compter sur votre prière, celle de ceux que j'ai quittés - et ce départ m'a coûté - et celle de ceux auprès de qui je suis aujourd'hui"*. C'est en effet après 13 années passées à Castries que le Père Yannick Casajus est arrivé à Agde pour *"partager la vie des hommes, des femmes et des enfants de cette cité"*.

Le Député-Maire de la Ville d'Agde l'a reçu en salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville, pour lui souhaiter la bienvenue non sans souligner que *"nous sommes tous deux au service de notre prochain, chacun dans notre domaine. Je suis ravi que l'enfant du pays que vous êtes soit celui qui officie désormais dans notre paroisse"*.

ERRATUM ! Dans notre journal n°45, concernant l'article sur le Krav-Maga, une erreur s'est glissée. Il fallait lire Krav-Maga et non Krav-Manga. Toutes nos excuses à tous les pratiquants de cette discipline !



Vie de Quartier "Voisins Solidaires", ces "héros du civisme ordinaire"

Chacun connaît désormais la Fête des Voisins, qui s'est tenue au niveau européen au printemps dernier. Mais connaissez-vous la Fête des Quartiers ? Une fête lancée cette année, dans le même esprit de solidarité, par la Ville d'Agde en concertation avec les Comités de Quartiers et le Conseil Municipal des Jeunes. Son objectif : rassembler, sur le principe du "chacun apporte quelque chose et le partage", le maximum de personnes au parc du château Laurens, tout en récompensant les participants les plus actifs de la manifestation et en lançant de nouvelles idées pouvant s'inscrire dans le cadre de la solidarité active entre voisins.

Ainsi, ce 30 septembre, à Belle Ile, le Député-Maire, son Premier Adjoint, Atanase Perifan, Président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité et fondateur de la "Fête des Voisins", de nombreux élus du Conseil Municipal d'Agde ainsi que leurs homologues de Bessan et de Vias ont participé à ce rendez-vous de la convivialité et de la solidarité.

Le Premier Adjoint a accueilli les participants et expliqué le but de cette rencontre. *"Il s'agit d'aller plus loin que la Fête des Voisins, qui n'a lieu qu'une fois par an, afin de développer tout au long de l'année le lien ainsi tissé, dans un esprit de solidarité, au travers de petits gestes ou de petites attentions. Cela contribuera, au final, à créer un esprit citoyen et d'appartenance à une ville où il fait bon vivre en harmonie avec chacun"*. Atanase Perifan a ensuite pris la parole, non sans remercier au préalable la Ville d'Agde, laquelle *"a été l'une des premières à me suivre dans ce projet. La dernière Fête des Voisins a réuni, hormis les Français, près de 7 millions de personnes dans 800 villes d'Europe. Ici, à Agde, le projet a abouti parce que dès le début, les élus y ont mis tout leur cœur. Il ne faut pas oublier toutefois que cette fête n'est qu'un catalyseur. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en lançant l'opération "Voisins Solidaires" afin de renforcer davantage encore le lien social car aujourd'hui en effet, la transaction inancière tend à remplacer la relation humaine. "Voisins Solidaires" est un concept tout simple : il vise à rendre de petits services à nos voisins proches ou même simplement à se préoccuper de leur état de santé. Nous avons tous à l'esprit les ravages de la canicule de 2003 et le nombre de personnes âgées qui, vivant seules et isolées, sont décédées des suites de ces fortes chaleurs dans l'indifférence de leur voisinage. C'est pourquoi ces petits gestes ont de la valeur à mes yeux et que les élus se doivent de les encourager pour leur donner plus de valeur encore. On se sent heureux quand on se sent utile surtout envers les autres. On devient les héros du civisme ordinaire"*.

Le Député-Maire a lui aussi pris les événements de 2003 en exemple, soulignant *"l'image affligeante et individualiste de notre société que ces terribles événements nous ont renvoyés. En tant qu'élus, il nous appartient d'aider au maximum à insuffler une nouvelle façon de se comporter, de mettre en place toutes les occasions qui pourront donner naissance à ces fils qui, une fois tissés par nos concitoyens, deviendront les liens indestructibles de notre tissu social, où chacun trouve sa place et se préoccupe de l'autre"*. Atanase Périfan a ensuite remis à la Ville, en la personne de son Député-Maire, un diplôme pour sa participation à la Fête des Voisins. *"C'est la deuxième année consécutive qu'Agde reçoit ce diplôme avec la mention "Ville Conviviale - Ville Solidaire". Seules 7 villes en Europe l'ont obtenu cette année"*. Il a ensuite remis plusieurs diplômes d'honneur aux élus impliqués ainsi qu'à nombre de participants qui organisent la "Fête des Voisins" dans leurs quartiers.

Aujourd'hui, l'association "Voisins Solidaires", avec le soutien de la Ville, lance une grande consultation nationale sur les voisins ! Vos voisins sont souriants ou bruyants, sympathiques ou désagréables, serviables ou indifférents et vous entretenez avec eux de bonnes ou mauvaises relations. Dites-le ! Un questionnaire sur les relations que vous entretenez avec votre voisinage est à votre disposition auprès de Raffaella de Gennaro, Chargée du développement social des quartiers : 04 67 94 65 21 ou 06 19 43 21 72. Quelques questions, un éventuel témoignage... Bref à peine quelques minutes pour remplir le document, lequel permettra à l'association de mieux prendre la mesure des relations entre voisins aujourd'hui en France. Votre coupon-réponse est ensuite à déposer en Mairie ou à envoyer directement à "Voisins Solidaires". Merci d'avance !

Inauguration Au Cap d'Agde, retrouvez les Créateurs de Mode !

L'Archipel de beauté a étendu son rayonnement avenue des Sergents au Cap d'Agde en y ouvrant, depuis peu, une boutique show-room. Ainsi, le jeudi 11 octobre, le Député-Maire accompagné de la Conseillère Municipale et Communautaire déléguée aux Métiers d'Art ainsi que de la responsable du Site des Métiers d'Art, a inauguré, en présence du Sous-Préfet Bernard Huchet, du représentant du Conseil Régional de l'Hérault, et d'un grand nombre d'élus locaux, la boutique des créateurs de mode baptisée "Archipel de beauté".

"Nous sommes heureux d'inaugurer aujourd'hui ce lieu avec la présentation de la collection automne-hiver 2007. Cette boutique, installée dans un local mis à disposition par la commune d'Agde, a pour principal objectif de présenter aux personnes venues en villégiature sur notre station un échantillon de ce que l'on peut trouver dans le Cœur de Ville".



Permettez-moi enfin de profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour souligner la réussite de la dernière exposition proposée par le Site des Métiers d'Art sur le thème "Parures d'amazones" et qui a réuni autour de la féminité un grand nombre de visiteurs. Je vous invite l'année prochaine à poursuivre sur le thème de la femme sensuelle... et je suis sûre que les hommes préféreront Shéhérazade à la femme Amazone !"

C'est sur ces mots que la Conseillère Municipale déléguée aux Métiers d'Art a laissé la parole au Député-Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée qui a rappelé qu'*"en France, seule notre Agglomération détient les*



compétences de gestion d'un pôle des métiers d'art. Cette boutique implantée au cœur de notre station Capitale permettra de satisfaire aux attentes de notre clientèle touristique qui cherche

aujourd'hui, au-delà des plages et du soleil, à découvrir notre patrimoine culturel et artistique".

Bernard Huchet a pour sa part expliqué que s'il avait *"autant de plaisir à venir en Agde, ce devait être en raison de mon attirance vers la féminité. Agde n'est vraiment elle même que lorsqu'elle scintille. Qu'elle soit toujours cet archipel de talent et qu'elle reflète cette vision que nous avons tous d'elle".*

Un défilé de mode est venu, tout au long de l'inauguration, apporter une touche d'élégance et de féminité avec des modèles créés par les stylistes et plasticiens agathois.



La boutique (ci-contre) a été officiellement inaugurée le 11 octobre



Distinction

Louis Carrausse décoré de la Légion d'Honneur !

Samedi 8 septembre, Louis Carrausse a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à l'Hôtel de Ville, une distinction qui honore toute sa famille puisque, comme l'a fait remarquer le Général Hubac *"c'est le courage et les qualités de cœur qui distinguent la famille Carrausse"*. En effet, en 1940, Paul, sa femme, et ses deux enfants, Louis et Nicole, décident de venir en aide à un jeune Juif, qui leur était jusque là inconnu, en l'accueillant et en le cachant à leur domicile. Leur action durant la seconde Guerre Mondiale ne s'arrête pas là puisque la famille Carrausse participe également aux réseaux d'informations de la Résistance. Ainsi que l'a souligné le Premier Adjoint au Maire, *"les Agathois sont heureux et fiers de voir la famille Carrausse aujourd'hui honorée par la République. A travers votre histoire, c'est la mémoire de toutes celles et de tous ceux, anonymes ou reconnus, qui ont combattu la Shoah, que nous saluons. La Légion d'Honneur qui vous est remise, porte la marque indélébile du courage et de la dignité"*. Quant à l'intéressé, il a conclu cette cérémonie en déclarant : *"j'ai simplement accompli mon devoir. Aujourd'hui, je pense à mes parents et surtout, à tous ceux qui sont partis dans les camps"*. Une humilité et une générosité aujourd'hui dignement saluées.





Tradition

Convivialité et émotion pour la Fête du Vin Nouveau

Dimanche 21 octobre, impossible de passer à côté du froid, malgré les quelques beaux rayons de soleil, et... de la Fête du Vin Nouveau. Célébrée en Cœur de Ville, la rencontre a eu, cette année, une résonance toute particulière puisqu'elle a pris place parmi les manifestations organisées autour de la commémoration des événements de 1907.

Tout a débuté au Musée Agathois Jules Baudou, où un cortège composé des Belles Agathoises, parmi lesquelles la Conseillère déléguée au Patrimoine portant la tenue Empire et son Béou (coiffe en dentelle), des membres de l'Escolo dau Sarret, des jeunes de la Calendreta, des groupes folkloriques et musicaux, ainsi que de nombreux élus, s'est constitué pour un défilé qui s'est achevé au pied de la Cathédrale Saint-Etienne.

Quel lieu plus symbolique que cette Cathédrale pour se rassembler autour du nouvel Archiprêtre d'Agde, Yannick Casajus, pour la traditionnelle messe, ponctuée de plusieurs chants interprétés par la chorale Mélopoïa, dont le "Coup Santo" et la "Dagtenco".

S'en est suivi un ultime défilé vers la Maison du Cœur de Ville où l'offrande du raisin a été donnée en guise de clôture, tandis que les spectateurs présents pouvaient assister aux danses traditionnelles, dont la célèbre danse du Chevalet.

Une belle manifestation automnale à laquelle a assisté le Député-Maire en compagnie du Maire de Marseillan. Avant d'inviter l'ensemble de l'assistance à goûter au vin nouveau, le

Maire a tenu à remercier chaleureusement le Président de la cave coopérative Agde-Marseillan ainsi que tous les acteurs de cette fête organisée par l'Escolo dau Sarret sous la coupe du Comité des Fêtes d'Agde.



Inauguration officielle de l'exposition le 6 octobre par l'Adjointe à la Culture, en présence de Kanji Kazahayav, Président de Toei Europe

Culture

Le Musée de l'Ephèbe à l'heure de la "Mythologie animée"

"Mythologie animée, mythes et légendes anciennes dans l'animation". Tel est le thème de la nouvelle exposition présentée aujourd'hui, et jusqu'au 23 décembre, au Musée de l'Ephèbe. En ces lieux, une telle exposition pourrait paraître à première vue incongrue mais à travers les 120 œuvres exclusives qu'elle présente, elle s'intègre parfaitement aux collections du Musée, riche en références à l'Antiquité et ses personnages légendaires. Et pour ouvrir l'exposition, quoi de mieux que de recevoir, pour une conférence-dédicace, l'un des dessinateurs les plus en vue du moment dans l'univers de la bande dessinée. Alex Alice, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est ainsi venu le 6 octobre à la rencontre de ses fans pour évoquer "Siegfried, la genèse d'une œuvre dessinée et animée". Et ils étaient nombreux à l'écouter et surtout à vouloir obtenir une dédicace en avant-première de sa trilogie "Siegfried" ! Autant vous dire que l'attente fut longue, mais ô combien satisfaisante devant la beauté et la précision de la dédicace.

Au terme de cette rencontre, a eu lieu l'inauguration officielle de l'exposition, en présence de Kanji Kazahayav, le Président de Toei Europe, célèbre société éditrice des Chevaliers du Zodiaque, qui s'est dit très honoré de constater que la culture japonaise avait été si bien comprise et respectée. L'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Culturelles a tenu quant à elle à remercier l'ensemble des participants et des personnes à l'initiative de ce projet, avant de rappeler la venue de l'illustrateur Hippolyte le 20 octobre à la Maison des Savoirs. Autre personnalité attendue, dans le cadre des animations mises en place autour de l'événement : René Borg, co-créateur des Shadocks, dessinateur et réalisateur de nombreuses séries cultes des années 70 et 80 (Wattoo-Wattoo, Il était une fois... l'homme, Clémentine), qui proposait, le 10 novembre, une conférence sur "le fabuleux destin d'Ulysse 31" suivie d'une séance de dédicaces, à laquelle il s'est prêté avec beaucoup de gentillesse.

Si vous avez manqué ces deux rendez-vous, il est encore temps de vous rendre au Musée pour découvrir les celluloids, peintures originales, concept art, croquis, vidéos et autres figurines prêtées

par les artistes et les sociétés d'animation. Vous avez jusqu'au 23 décembre ! Mythologie Animée : exposition présentée du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche de 14h à 17h (fermeture le mardi).



Rencontre avec René Borg

Distinction

Le Club Gymnique Agathois décroche la certification qualité !

Lors du Congrès Fédéral annuel, le Club Gymnique Agathois s'est vu remettre le diplôme de la certification qualité par le Président de la Fédération Française de Gymnastique, Jacques Rey. Cette certification repose sur différentes caractéristiques techniques, administratives et humaines, et vise à attester de la qualité de l'accueil, des installations sportives, du plan de développement de l'association, ainsi que de la bonne gestion administrative et humaine (salariés et bénévoles) de celle-ci.

Mise en place par la FFG, cette distinction est supervisée par un organisme référent en matière de norme qualité (ISO 9001, 9002...). En France, seuls 29 clubs l'ont reçue sur les 1 580 clubs que compte la Fédération !

Pour l'association agathoise, qui compte aujourd'hui 111 licenciés, ce certificat récompense six années de travail, six années au service de la gymnastique et de ses licenciés. Toutefois, le club ne compte pas s'arrêter là et est bien décidé à rester à l'écoute de ses adhérents, afin d'améliorer encore sa qualité et ce d'autant plus que ce certificat est remis en jeu tous les quatre ans, comme le Label Petite Enfance obtenu l'an passé !

Club Gymnique Agathois : 28, route de Sète à Agde

Tél. 06 16 35 05 92

mail : clubgymniqueagathois@tiscali.fr

Taxe d'habitation 2008

et chambres d'hôtes

Pensez à faire vos déclarations avant le 31 décembre !

Les personnes propriétaires d'un local considéré comme vacant (c'est-à-dire libre de tout meuble et de tout occupant) au 1^{er} janvier 2008 peuvent en informer la Mairie d'Agde qui, après visite des lieux, établira un certificat de vacance. Cette attestation est indispensable pour obtenir une exonération de la taxe d'habitation pour l'année 2008. Attention ! Seuls les locaux affectés à l'habitation et leurs dépendances sont pris en compte dans le cadre de cette exonération.

Toute demande doit être adressée par courrier, au plus tard le 31 décembre 2007 (le cachet de La Poste faisant foi), à la :

MAIRIE D'AGDE • Service Patrimoine Communal

Hôtel de Ville Mirabel • CS 20 007

34 306 AGDE Cedex

Après contact et rendez-vous, un agent communal viendra sur place établir avec le propriétaire les éléments de la déclaration de vacance.

Concernant l'ouverture et l'exploitation de chambres d'hôtes, un décret N°2007-1173 en date du 3 août 2007 est venu réglementer cette activité en modifiant le Code du Tourisme. Ainsi, toute personne qui offre désormais à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration à la Mairie du lieu d'habitation. **Pour les personnes qui exploitent déjà des chambres, cette déclaration doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2007.**

La déclaration doit être adressée par lettre recommandée ou déposée en Mairie. Elle doit préciser : l'identité de l'exploitant, l'identification du domicile de l'habitant, le nombre de chambres mises en location, le nombre maximal de personnes susceptibles d'être accueillies et la ou les périodes prévisionnelles de location.

Vous pouvez obtenir des renseignements ou déposer vos déclarations :

Mairie d'Agde • Service de la Réglementation.

Tél. 04 67 94 63 32

État civil

NAISSANCES

ARNAUD Eva - DRAME Maryam - PERRIER Gérémy - BENSÂÏD Sofia - SANCHEZ - - IRAILLES Célian - ROYO Matéo - TISSEAUX - - SCARLATTI Luca - GUDEFIN Lalie - MIRABELLA Shanna - BRIERE Evan - BOUSBAA Shana - GALLO Leny - FERRER Margaux - GOËNVIC Maëlys - LARY Gabriel - GALÉS Raphaël - PAVIS Maëlys - LEJEUNE Cassandre - PATRAC Paloma - POULET Isaack et Loukas - LEBRUN Maxime - ERRERA - - SZKARADEK Talya - NOSSEK David - ORSSAUD Paloma - MOUYSSSET Noémie - ANDOCH Léana - BRAS Naomy - MASTORO Raphaël - PATRAC Shaïna - EL OULJA Lyna - PATRAC Yasmina - LATOUCHENT Luna - NATIVEL Djibril - GARCIA Carla - GIRONA Melvina

MARIAGES

DIAZ Alexis et COQUEL Béatrix - BRUNET Nicolas et PY Caroline - DE BARRY Christophe et IBORRA Nathalie - GOUROU Philippe et CADILHAC Elisabeth - MASSE David et D'ISANTO Marie-France - SEEUWS Sébastien et PUISERVERT Céline - BAUME Paul et SANNA Christine - PARISE Jean-Marc et CANOVA Viviane - FARESS Mohamed et BOUDOUF Fatima - REYNAUD Sylvain et COUTURIER Gaëlle

DÉGÈS

PAREDES Yvette épouse ROUSSEL, 60 ans - SANA Marie-louise veuve EYMEINIER, 89 ans - JORDAN Lucette veuve BRUSQUET, 84 ans - DELY-CLERC Marie-Claire épouse XIBERRAS, 46 ans - LAVALLÉE Eliane veuve FRÉSIERS, 83 ans - BEAUDY Michel, 53 ans - MORVAN Renée veuve MASTRORILLI, 75 ans - MAFFRE Pierre, 95 ans - DUSAULLE Robert, 74 ans - BLATCHÉ Pierrette veuve AZAM, 88 ans - ILLAMOLA Pierre, 67 ans - ROBERT Pierrette, 87 ans - TEYSSIER Christian, 65 ans - BOLBÈNES Alberte veuve, 85 ans - DARDENNE Patrick, 48 ans - LEMENANT Odette, 86 ans - BAUTON Serge, 57 ans - FABRE Lorenzo, 49 ans - ASTIÉ Louis, 96 ans - THIROUX Alain, 61 ans - MARTINEZ Anne épouse AIMÉ, 88 ans - BODAIN Edouard, 93 ans - BELLIORE Jean-Baptiste, 82 ans - MABILLE Michel, 79 ans - SOULE Guy, 57 ans - CORRAÏNI Maxime, 95 ans - MOLINA Antoine, 85 ans - BERNARD André, 88 ans

RENCONTRES

Médiévales & Féériques

Cœur de Ville

AGDE

Du 17 au 23

Déc. 2007



Spectacles

Marché médiéval & féérique

Musique, danse, jonglage

Nombreuses démonstrations

Défilé aux flambeaux

Feu d'artifice

© CandyCréa.com

Ecriture et Mise en scène André Huan



Programme disponible dans tous les lieux publics et chez les commerçants de la Ville, ainsi que sur le site internet d'Agde : www.ville-agde.fr